

Ces arrestations et ces départs

Nos missionnaires — Leur rôle de plus en plus considérable — On demande un supplément au livre de M. Bourassa — Où nous en sommes aujourd'hui — Pour 1942

Un fait douloureux, un autre simplement émouvant et magnifique appellent ce matin à l'attention du public l'œuvre de nos missionnaires : deux des nôtres, Jésuites, viennent d'être arrêtés dans leur mission d'Asie par les autorités japonaises; dix-huit autres, Pères Blancs d'Afrique, faisaient hier soir à leur pays, à l'Oratoire Saint-Joseph, de solennels adieux.

Si nous prenions le temps d'y songer, bien peu de choses nous apparaîtraient aussi étonnantes, aussi admirables, que ces vocations de missionnaires. Se donner complètement aux autres, en pays lointains, au milieu de peuples qui souvent n'ont avec le missionnaire presque rien de commun, sauf leur âme immortelle, c'est vraiment quelque chose qui dépasse les forces ordinaires de l'humanité, qui ne s'explique que par des motifs supra-humains.

Et, pourtant, que les vocations se multiplient, chez les femmes comme chez les hommes. Elles sont si nombreuses qu'elles en paraissent devenues ordinaires et que les départs, s'ils continuent de susciter une juste admiration, ne surprennent plus. Sauf, s'ils sont marqués par quelque grande manifestation, on ne songe même presque pas à les remarquer.

Il faut partir du paysage courant, de celui qu'on finit par ne plus voir.

Ces dévouements ne sont, grâce à Dieu, le monopole d'aucun peuple; mais nous avons bien le droit de noter que, dans cette admirable course vers les nations moins heureuses, les enfants de chez nous tiennent une place de plus en plus considérable, une place qui s'est élargie si vite que bien peu de gens en deviennent aujourd'hui l'étendue.

M. Henri Bourassa, dans son *Canada Apostolique*, a fait jeter le tableau de l'activité missionnaire des nôtres. L'ouvrage appellerait aujourd'hui un copieux supplément: car les œuvres et les départs se sont extraordinairement multipliés en ces quinze ou vingt dernières années.

Les Pères Blancs, que nous voyions hier partir et dont les hommes d'une soixantaine d'années ont connu les

débuts canadiens, au temps du P. Forbes, comptent aujourd'hui en Afrique plusieurs évêques canadiens-français. Les Pères de Sainte-Croix, maîtres de l'Oratoire où se déroulait la cérémonie d'adieu, ont leur évêque et leurs missions en Asie.

Les Prêtres des Missions Étrangères, dont la naissance semble d'hier, sont rendus aux Philippines, après avoir fait en Asie de solides fondations.

Les Oblats, fortement établis au Basutoland, s'en vont, eux aussi, aux Philippines.

Les Franciscains canadiens-français ont des représentants au Japon et au Pérou.

Les Dominicains, les Sulpiciens sont au Japon.

...Mais on pourrait presque indéfiniment allonger cette liste. Il n'est pas un continent aujourd'hui où l'on ne retrouve quelques-uns des nôtres. Il y a des prêtres et des frères-coadjuteurs, il y a des religieux enseignants, il y a des religieuses surtout. Dans cet admirable effort voisin et rivalisent les membres des anciennes et des nouvelles congrégations de chez nous, ceux des congrégations françaises qui ont essayé ici et qui y ont fait un si beau recrutement.

Nous ne connaissons pas, encore une fois, la grandeur actuelle de l'effort missionnaire des nôtres.

Pour dissiper cette ignorance, pour renseigner la foule, nous suggérons donc la publication d'une sorte d'état actuel des missions, sous forme facilement accessible.

Et nous revenons sur un thème ancien, que nous ne laisserons pas perdre de vue. Montréal a eu le très grand honneur d'être le point de départ de beaucoup d'œuvres missionnaires, de certaines des congrégations qui ont fait et font encore le plus de bien à l'étranger, ainsi que dans les régions éloignées de notre pays: il faut que le Troisième Centenaire rappelle et souligne cette gloire.

Toute la vie de Montréal devra être résumée, mise en valeur en 1942. Pourrait-on oublier l'un des plus glorieux aspects de cette vie, l'un de ceux qui nous font le plus grandement honneur?

Omer HEROUX

La Société des Nations prête à renoncer à la protection qu'elle exerce sur Dantzig

Pourvu que la Pologne approuve cette décision comme moyen de régler son différend avec l'Allemagne

Des négociations sont en cours pour amener un compromis entre l'Allemagne et la Pologne

dant au singulier, désigne une collectivité, il s'accommode d'un verbe au pluriel. On dit, par exemple: "Chez Besse sont malades" ou "chez Dessus font la lessive". On est de plus en plus blasé sur les merveilles des progrès techniques; mais, devant les premiers avions ou les premières T.S.F., on s'écriait: "Comme le monde est malin!" Et maintenant, devant le spectacle que présente l'univers, on hoche tristement la tête, en soupirant: "Le monde est fou..." La tournure qui signale dans le parler du Haut-Limousin le collaborateur du Temps, on la peut trouver chez nous même, dans le parler campagnard. "Chez Joseph sont venus..." Chez Pierre ont passé au feu... chez Jean sont allés à la pêche... combien de fois n'a-t-on pu recueillir pareilles expressions dans nos campagnes québécoises? Indice nouveau que notre parole populaire rejoint celle des anciennes provinces de France, d'où viennent nos ancêtres.

G. P.

Le carnet du grincheux

L'ancien premier ministre Léon Blum viendrait-il en Amérique du Nord, sous prétexte de visiter l'exposition de New-York? Y ferait-il des conférences en faveur du compagnonnage et sur l'incertitude? Triste publiciste, l'Europe ferait bien de ne pas nous l'envoyer. Surtout au Canada.

Ce gifleur qui assomme son cadot parce que le jeu ne lui était pas favorable mit-il jamais autant d'énergie à son travail?

L'été s'en va. Serait-ce pour cela qu'il pleure tant et si souvent?

M. Gustave Francq a déclaré, lors de son départ pour l'Europe, qu'il ira rendre visite en France à ses camarades de la C. C. T. — La Confédération du travail de Jouxhaux. Sans doute pour déplorer avec lui la faillite du Front Populaire, auteur de tant de difficultés présentes de la France.

Si le Canada nous parlait aussi des déficits annuels de M. King à Ottawa? Combien de surplus a-t-il eus depuis 1935? Et combien de déficits? N'a-t-il pas eu que des déficits, depuis quatre

Les erreurs de M. Gobeil

Le roi peut-il "commander" au Canada d'aller à la guerre?

Le statut constitutionnel du Canada fait table rase de la théorie désuète de M. Gobeil — Le roi ne peut poser un acte qui serait la négation de notre statut

Un Etat souverain échappe au "commandement" venant de l'extérieur

Ottawa, 15 — Quel est le véritable statut constitutionnel du Canada? Toute la question de notre droit à la neutralité est là. Si l'on établit d'une façon claire et définitive que le statut du Canada est celui d'un Etat souverain, il s'ensuit que le roi du Canada, ayant promis solennellement dans son serment du couronnement de gouverner notre pays selon ses lois et coutumes, ne peut pas, du seul fait qu'il déclare la guerre au nom de l'Angleterre sur l'avis de ses ministres anglais, commander — selon le mot de M. Gobeil — au Canada de participer à la guerre de l'Angleterre. Il s'ensuit également que les gouvernants du Canada sont les seuls maîtres de la politique extérieure de notre pays — que l'Angleterre soit en guerre ou non — qu'il leur appartient, à eux et au parlement canadien, et à eux seuls, de décider de notre participation. Du coup, crévent, comme autant de bulles de savon, les épouvantables que dresse M. Gobeil devant nos esprits, au sujet de l'autorité suprême du roi et de son pouvoir de nous commander de participer à une guerre de l'Angleterre. Inutile d'ajouter que, par voie de conséquence, les antiparti-cipationnistes ne seront pas dans la terrible obligation de prêcher la révolte, non plus que quelque forme de séparatisme que ce soit.

Notre souveraineté

Nous disons que le Canada est un Etat souverain. Les pouvoirs d'un Etat souverain s'exercent dans l'ordre législatif, exécutif, fiscal, judiciaire et diplomatique. Tout le monde s'accorde à dire que notre pays a l'absolu contrôle de ses revenus et de ses dépenses. Son pouvoir, en cet ordre, est incontesté depuis 1859. (Cf. T. S. Ewart: *Has Canada the Right to Declare Neutrality?* p. 8). Depuis la guerre, également, le Canada a fait reconnaître son pouvoir de passer des traités et de se faire représenter à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, au Japon, en France, en Hollande, en Belgique, voire même en Angleterre, par des ministres cana-

diens qui ne relèvent que du gouvernement d'Ottawa. De même que dans le domaine fiscal, le Canada exerce les pouvoirs d'un pays souverain dans le domaine diplomatique. Là-dessus personne ne discute. La souveraineté de notre pays, les faits confirment le droit d'évidente façon.

Dans l'ordre exécutif le Canada est souverain. Le gouvernement responsable a été établi au pays par lord Elgin, à la suite du rapport Durham. Son développement a été graduel jusqu'à la conférence impériale de 1926. Jusque-là, le gouverneur général représentait le gouvernement de Londres. Il était nommé par le roi, sur la recommandation des ministres anglais. Le statut d'abord du secrétaire des Colonies et, plus tard, du secrétaire des Dominions. La conférence de 1926 a modifié le statut du gouverneur général. La conférence impériale de 1930 a encore ajouté quelque chose. De sorte qu'aujourd'hui le gouverneur général est nommé par le roi sur la recommandation de ses ministres canadiens. Il représente personnellement le roi et non plus le gouvernement de Londres. Son statut vis-à-vis du gouvernement canadien est exactement le même que celui du roi vis-à-vis du gouvernement de Londres. Bien que les avis du gouvernement canadien soient ordinairement donnés au gouverneur général, ils peuvent être, si on le juge à propos, donnés au roi lui-même. Par conséquent tout contrôle anglais sur le pouvoir exécutif du Canada est disparu et le Canada, en ce domaine, est souverain.

Notre pouvoir législatif

Il reste deux domaines où l'on met en doute la souveraineté de notre pays: le domaine législatif et le domaine judiciaire. En ce qui regarde le premier, on admettra de bonne grâce — car le texte du Statut de Westminster n'est pas équivoque — que nulle loi du parlement impérial ne s'applique à une domination depuis le Statut de Westminster, à moins que le dominion la demande et y consente. Nous

pourrions développer ce thème en parlant de l'abolition du droit de désaveu, de l'abolition — en tant que les Dominions sont concernés — de l'acte de la validité des lois coloniales de 1865, etc. Cela nous entraînerait trop loin et confirmerait une thèse déjà suffisamment claire. Il suffit de dire que le parlement d'un dominion a le pouvoir incontesté de passer les lois qui lui conviennent. Il est donc justifié d'affirmer que le Statut de Westminster a aboli toutes les limites qui existaient auparavant au pouvoir législatif du Canada.

Ici quelques auteurs en droit constitutionnel (M. Ernest Lapointe a prétendu la même chose pendant la session de 1939, après avoir soutenu le contraire en 1927) soulèvent l'objection suivante donnée par l'un des autorités qu'invoque M. Samuel Gobeil: "Le Statut de Westminster n'a pas donné au Canada l'indépendance politique, car nous devons nous adresser au parlement impérial chaque fois que nous voudrions faire modifier notre constitution. Il ne touche pas à l'acte de l'Amérique britannique du Nord. La force de l'objection est beaucoup plus apparente que réelle. Il ne faut pas oublier, en effet — et M. Ernest Lapointe se faisait fort, en 1927, d'insister là-dessus pour démontrer la souveraineté absolue du Canada — que cette prévision n'a été insérée dans le Statut de Westminster qu'à la demande expresse des représentants du Canada à la conférence impériale. Aussi longtemps que cette limite est volontaire, elle ne constitue pas un amoindrissement de notre souveraineté.

Etat souverain

Ainsi dans les domaines législatif, exécutif, fiscal, judiciaire et diplomatique, le Canada exerce les pouvoirs et il a les droits d'un Etat souverain. Il est donc pays souverain. Notre position est confirmée par plusieurs preuves d'autorité: mais comme nous ne voulons pas nous laisser distraire, pour le moment, du raisonnement général annoncé au début de cet article, nous remettons à demain ces preuves d'autorité. Le Canada étant pays souverain, il a le droit de déclarer sa neutralité, même dans le cas où l'Angleterre serait en guerre, puisque le pouvoir de déclarer la neutralité est un attribut nécessaire de la souveraineté. Par conséquent le statut constitutionnel de notre pays donne à nos gouvernants entier pouvoir de proclamer le droit du Canada à une politique de neutralité. Et nous distinguons ici, quitte à y revenir, le droit à la neutralité de l'exercice de ce droit.

Si donc le statut constitutionnel du Canada est celui d'un Etat souverain, il n'appartient à personne, ni au roi ni au parlement de Londres, de nous commander — c'est le mot de M. Gobeil — de participer à une guerre. Personne, en dehors du gouvernement et du parlement canadien, n'a le droit ni le pouvoir de déclarer la guerre au nom du Canada, à moins que le gouvernement et le parlement canadien n'y aient au préalable librement et expressément consenti. Le gouvernement et le parlement canadiens ne sont aucunement contraints, en droit, de participer à une guerre de la Grande-Bretagne. Le statut constitutionnel du Canada étant celui d'un Etat souverain, et le roi ayant solennellement promis, dans son serment du couronnement, de gouverner le Canada selon ses lois et ses coutumes, le roi ne peut donc pas commander à notre pays de poser un acte qui serait la négation du statut constitutionnel du Canada.

Léopold RICHER

Expédient politique

Le fait que nous devons nous adresser au parlement impérial pour obtenir un amendement à la constitution n'est qu'un expédient politique et non la preuve de la suprématie du parlement impérial. Il serait bon de relire ce que disait à ce propos M. Ernest Lapointe dans sa conférence au Cercle Universitaire de Montréal le 29 octobre 1927. Ce fut à la demande de l'Ontario et du Québec que cette restriction a été insérée dans le Statut de Westminster. Pareille restriction ne diminue pas notre pouvoir législatif. Le parlement canadien, après entente avec les provinces, n'a qu'à demander l'amendement du Statut de Westminster sous ce rapport. Dès que le Canada manifesterait le désir d'obtenir le pouvoir d'amender lui-même sa constitution, on le lui accorderait tout de suite. Même actuellement tout amendement constitutionnel demandé par le Canada lui serait accordé sur-le-champ. De sorte que nous nous rangeons de l'avis de M. T. S. Ewart — avis partagé par plusieurs autorités en droit constitutionnel — à savoir: "As it is within our power to obtain an amendment to the British North America Act when we want it, it cannot be said that because of our inability, by our own legislation, to amend the act, Canada is not sovereign. Legislatively, then, Canada is sovereign." La conclusion s'impose: dans le domaine législatif le Canada est pays souverain.

Il est aussi dans le domaine judiciaire. Bien que le gouvernement fédéral ait soumis aux tribunaux la question de savoir si la Cour Suprême du Canada peut devenir le tribunal de dernier appel dans les causes civiles, comme dans les causes criminelles, on s'accorde généralement à le concéder. On comprendra que dans les circonstances, par déférence pour les juges de la Cour Suprême et par respect pour ce haut tribunal lui-même, nous ne prolongions pas ici le développement de cet aspect particulier de notre thèse. Nous nous contentons seulement de rappeler que vu que les appels au Comité judiciaire du Conseil privé ont déjà été pro-

Note: Nous étudierons demain quelques aspects particuliers de la thèse de M. Gobeil.

M. Duplessis et M. Rogers

Québec, 15 (DNC) — Les journalistes n'ont pu rencontrer aujourd'hui le premier ministre pour lui demander une déclaration au sujet de la lettre de M. Rogers. Au bureau du chef du gouvernement, on a cependant laissé entendre que M. Duplessis ferait peut-être une déclaration demain.

Mission nazie en Espagne

Barcelone, 15 (A. P.). — L'expert économiste allemand, le Dr Hellmuth Wohlthat, dirigera la mission nazie qui se rendra en Espagne à la fin du mois pour discuter des moyens à prendre pour donner tout son effet au traité de commerce conclu entre l'Espagne et l'Allemagne.

Le sacre de S. E. Mgr Joseph Charbonneau

On lira en page 10 le compte rendu des cérémonies du sacre de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, évêque de Hearst, à la cathédrale d'Ottawa ce matin, et, en page 2 le texte du sermon prononcé par S. E. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier.

En Gaspésie

La mer

Nous venions de quitter l'Océan Limité, palais roulant de confort moderne, et nous étions maintenant dans le train qui circule entre Matapédia et Gaspé, ce train pittoresque, cahoteux et lambin qui enlève du voyageur une paresse bienheureuse.

Les villages gaspésiens défilent avec lenteur et le paysage se caractérise d'abord par le fur et le mesure que nous longeons la côte. Un peu après New-Richmond, tout à coup, nous avons vu la mer. Elle était loin, mais c'était bien elle, avec son immensité bleue, un peu centrée, à cause du brouillard. Des nouvelles suivaient, à distance, en planant dans une immobilité presque complète. Seul un imperceptible flottement de leurs ailes soulignait leur vol. Nous les voyions plonger de très haut dans la mer et ressortir de l'eau, une proie au bec. Elles s'élevaient ensuite dans un vol irrégulier, leurs grandes ailes déployées.

Un peu plus tard, la mer nous est apparue toute proche. Elle changeait d'aspect selon les endroits que nous traversions. Ici, sous un ciel nuageux et lourd, l'eau nous paraissait presque noire. Là, sous un soleil brumeux, l'eau était grise avec, à l'horizon, de grandes lisières bleues.

A notre arrivée à Chandler, le ciel s'était couvert. Il avait plu et le vent était imprégné d'une humidité froide. On nous conduisit en automobile au chalet. Le soir était complètement tombé et nous entendions la voix de la mer qui maintenant dominait tout, jusqu'au pétilllement du feu que l'on avait fait dans la grande cheminée du chalet, en prévision de notre arrivée.

L'amie, responsable de notre voyage, à cause de son admiration communicative pour la Gaspésie, était là qui nous attendait. Elle nous faisait que répéter: "Et moi qui aurais tant voulu qu'il fit beau pour votre arrivée!" Nous la rassurâmes, car, instinctivement, nous pressentions que la mer nous réserverait une bienvenue de son choix et que rien ne serait gâté.

À la fin de la soirée nous sommes allés sur la grève. Il faisait une nuit sans lune, opaque et pleine de brouillard. Nous promenant la torche électrique dans une noirceur virante, un monde effrayant surgissait devant nous. Venues du large, les vagues se succédaient à distance précise et, soulevées avec force, augmentaient en hauteur au fur et à mesure qu'elles approchaient. À constant bouillonnement les agitaient. S'enlevaient, se heurtant à la grève, formant devant nous une muraille d'eau noire, elles retombaient avec fracas pour s'étendre en les nappes d'écume, couleur de lait bouilli. Par grandes flaque, les vagues venaient ensuite mourir à nos pieds dans un dernier mugissement. Et la symphonie noire et blanche recommençait sans cesse.

La mer! Nous la connaissons en son Privilegié, nous la voyions dans l'un de ses mauvais soirs. Le bruit qu'elle faisait était assourdissant. Aussi près d'elle que possible nous avions l'impression d'être si étroitement détachés du monde habituel, par la magie de la mer, que nous ne saurions quel sort elle nous réserverait.

Nous sommes demeurés là, une heure durant, remplissant nos oreilles du bruit des vagues, aspirant le

sel marin qu'elles crachaient dans leur éblouissement. Nos yeux, qui s'habituaient à l'obscurité, voyaient mieux la puissance de la mer déchirée. Des billots flottaient balottés comme des fûts de paille, de longues herbes marines, arrachées du fond, tournoyaient dans les vagues qui montaient en se couronnant d'écume.

Mon amie m'avait dit un jour: "Vous verrez, je ne puis pas vous expliquer, il n'y a rien de pareil au monde". C'est vrai. Il n'y a rien de pareil au monde. La mer, une fois connue, ne peut plus s'oublier. Son souvenir devient une obsession comme celle des bois ou du désert. Qui a vécu près d'elle pendant des jours et à jamais possédé du désir de revenir à elle, de la revoir, de la retrouver toujours semblable à elle-même et pourtant si changeante et diverse. Qui a ressenti de l'humilité, comprend qu'elle demeure inexplicable, mais qu'elle enrichit l'âme de beautés inconnues et que rien, non, rien au monde ne lui est comparable.

Julia RICHER

Bloc-notes

Il n'est que de s'entendre

Il vient de naître un nouveau cercle d'études politiques... l'Opinion libérale. Ce serait tant mieux si nos jeunes gens allaient étudier vraiment la politique et les questions publiques. Peut-on s'attendre néanmoins que l'étude des questions publiques par un groupe qui, dès le début, professe hautement de "son attachement et celui de tous ses membres au parti libéral canadien, leur foi en son chef, Mackenzie King, leur fidélité au parti libéral provincial et leur très profonde admiration pour son chef, Adélard Godbout" donnera quoi que ce soit de neutre et d'objectif et aboutira à des conclusions différentes de celles de MM. King et Godbout? On étudie pour rechercher la vérité. Or si on prétend que d'un côté la détention déjà et sont infaillibles en politique, à quoi bon étudier les mêmes sujets? Ce n'est plus un centre d'études dont il s'agit alors, c'est un nouveau club politique. Un point, c'est tout. Au moins s'il devait être logique, s'il allait condamner à droite ce qu'il blâme à gauche? Dès son premier prononcement si l'on peut dire, le chef de l'Opinion libérale, excellent garçon en son particulier, mais parlant à fond, s'insurgeait et s'indignait de la "danse des millions" du grossissement de la dette publique, de l'accumulation des déficits à Québec. "Qui paiera les dettes? Qui devra faire face aux déficits accumulés? Qui remboursera les emprunts?" demanda-t-il. Questions légitimes. Et qu'on peut tout aussi bien se poser pour Ottawa que pour Québec; d'autant que les dettes, les emprunts, les déficits accumulés sont plus considérables encore à Ottawa qu'à Québec. On ne peut que regretter que tous ou presque tous nos gouvernements, tant provinciaux que fédéraux, se trouvent ou se croient dans l'obligation d'emprunter, de grossir la dette nationale, de continuer à dépenser plus qu'il ne le faudrait, d'obérer l'avenir, afin de franchir la passe difficile du présent. Les choses étant ce qu'elles sont, il ne faudrait tout de même pas perdre de vue que

ce que l'on veut condamner à Québec, cela existe aussi à Ottawa; et que si cela est mauvais à Québec, cela n'est pas moins mauvais à Ottawa. Aussi à Ottawa, depuis l'arrivée au pouvoir de M. King en 1935, les déficits nationaux ont été de près de \$160 millions pour 1935-1936; de près de \$78 millions pour 1936-1937; de près de \$18 millions pour l'avant-dernier exercice; de plus de \$55 millions et demi pour le dernier. C'est un total de \$300 millions de déficit en quatre ans. Et M. Dunning a prévu, pour 1939-1940, un déficit d'au moins \$60 millions, qui sera en réalité de \$100 millions. Nous voilà au bas mot à \$360 millions en cinq ans; c'est une moyenne de \$72 à \$75 millions par année. L'Opinion libérale voudra sans doute examiner et condamner cet état de choses...

Diversions?

Et tandis qu'elle y sera, l'Opinion libérale, désireuse de mettre fin aux dépenses exagérées ou inutiles, ou que ce soit, devra dire ce qu'elle pense non seulement des dépenses québécoises, mais aussi des dépenses fédérales. Par exemple, un chapitre lui est d'ores et déjà tout indiqué, comme sujet d'études: celui des dépenses pour fins d'armements. M. Ian Mackenzie, ministre de la Guerre dans le cabinet King, au chef duquel l'Opinion libérale assure son attachement indéfectible, exposait en mai dernier un plan de dépenses pour armements, plan voté et adopté par le ministère King et ratifié par la majorité libérale des Communes. Ce plan comporte des dépenses à répartir sur les dix prochaines années. Une étude un tant soit peu approfondie de ce plan démontre que le parti libéral fédéral s'engage, par l'adoption de ce projet, à une dépense approximative d'un milliard de dollars, rien qu'en armements, etc., d'ici 1949...

sans compter les intérêts sur la dette de guerre présente, dont les libéraux sont responsables au même titre que les conservateurs; car ils ont voté tous les budgets de guerre, de 1914 à 1919, sans aucune discussion sérieuse. Signalons cela aux membres de l'Opinion libérale. S'ils sont sincères, ils y trouveront matière à de longues et sérieuses études. Des cyniques prétendent déjà que la nouvelle association n'a pour but que de tenter une diversion du côté de Québec, afin de tâcher de faire oublier les folles dépenses de guerre fédérales, la montée croissante de la dette nationale, l'orientation dangereuse que M. King et son parti sont à donner à la politique extérieure du Canada. La suite des temps démontrera, et avant longtemps — jusqu'à quel point sceptiques et cyniques auront eu raison d'accueillir ainsi le nouveau groupement libéral, de dire que, sous prétexte d'étude, il ne fera que de la propagande étroitement dirigée.

Une tournure de chez nous

Dans une de ses dernières tribunes libres au Temps de Paris (25 juillet), M. Joseph Barthélemy écrit entre autres choses, de la région française où il vit présentement: "Dans cette région-ci du Haut-Limousin, soit par la survivance d'une antique tradition rurale, soit par la mystérieuse vertu de la logique du langage, on applique assez volontiers la règle baptisée depuis Lhomond: turba ruat ou ruunt. Lorsque le sujet, cepen-

La voix du Pape

Sa Sainteté fait l'éloge de l'enfance chrétienne

Elle exalte saint Louis de Gonzague, patron de la jeunesse

Dans la dernière audience publique accordée par le Saint-Père avant son départ pour Castel-Gandolfo, un des principaux groupes de pèlerins était formé par 300 enfants de l'Action catholique italienne, vainqueurs de concours de catéchisme. Après les avoir félicités de leur ardeur à étudier le catéchisme et de leur générosité dans la prière et le sacrifice, le Pape leur adressa les paroles suivantes:

"A vous tous, chers enfants, qui êtes Notre espérance, comme vous l'êtes de vos familles et de la société, Nous voulons ouvrir Notre cœur, débordant de gratitude et d'affection, mais surtout plein du désir qu'exprimait un jour Notre-Seigneur, quand, ayant placé un enfant au milieu de ses apôtres, il déclara: "Si vous ne devenez comme cet enfant, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux." (Matth., XVIII, 3.) L'enfant est donc le modèle de tous les disciples du Christ, et le désir dont palpitait son divin cœur était de voir les vertus de l'enfance se retrouver dans la vie de tous, indistinctement.

Entendez bien, chers petits: vous, comme les autres, vous deviendrez des adultes, progressant, à travers les différentes étapes de la vie humaine, en âge, en taille, en science; vous deviendrez instruits, chacun dans le domaine de sa vocation, pour donner à la société ce qu'aujourd'hui vous recevez d'elle: vos forces physiques, vos forces intellectuelles, votre talent, avec ses connaissances et sa sagesse, la volonté avec ses initiatives et ses audaces. Eh bien! avec tout cela, vous ne serez vraiment chrétiens que dans la mesure où vous ferez vôtres les vertus particulièrement propres à l'enfance, au point de ne plus les abandonner au cours de votre vie. Vous aimerez l'obéissance et la discipline, toujours, même si d'autres vous enseignaient que l'homme est maître absolu de lui-même. Vous conserverez précieusement votre simplicité, même si vous voyez triompher autour de vous la ruse et la tromperie. Vous serez sincères avec tous, comme vous l'êtes maintenant avec votre mère, même si vous voyez honorés les hypocrites et les menteurs. Vous garderez votre cœur ouvert, comme aujourd'hui, à la compassion, plein de douceur et d'amour pour tous, prêt à oublier les offenses, même si vous arrivez d'apprendre que le mal se paye avec le mal. Par-dessus tout, vous préserverez jalousement votre innocence, même si vous voyez le péché autour de vous, peut-être dans les plus pénibles manifestations, et que vous entendiez dire en vous et par les autres que le bonheur de l'homme se trouve dans le plaisir.

Avis de décès

PARENTEAU. — A Saint-François de Sales, accidentellement, le 12 août 1939, l'âge de 14 ans, est décédé Jean Parenteau, fils de M. J.-Arsène Parenteau et d'Emérentine Bureau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 courant. La dépouille mortelle partira de la demeure de ses parents, 6631, rue de Châteaubriand, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, où le service sera chanté à 8 h. 30. La sépulture aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BECHARD. — A Montréal, le 13, à 35 ans, Henri, fils d'Alphonse Bechard et de Regina Dionne.
BIENVENUE. — A Lachine, le 13, à 78 ans, Xénophon Bienvenue.
ELANGHARD. — A Laval, le 13, à 74 ans, Mme veuve François-Xavier Elanghard, née Marie-Lumina-Attella Hame.
BLONDIN. — A Montréal, le 12, à 30 ans, Armand Blondin, époux de Diane Saint-Pierre.
CAMPEAU. — A Montréal, le 12, à 53 ans, Elzéar Campeau, époux de feu Maximilien Campeau.
CHAGNON. — A Montréal, le 12, à 19 ans, Rita, enfant d'Albert Chagnon et de Victoria Lessard.
CORNELL. — A L'Ange-Gardien, le 14, à 35 ans, Edgar, fils de Milton Cornell, époux de Beatrice Rayson.
DE LÉTOILE. — A Verdun, le 12, à 37 ans, Marie-Rose Perron, épouse de Léopold de Létaille.
DESLERRES. — A Montréal, le 12, 10 mois Deslerres.
DUPRESNE. — A St-Martin, le 11, à 30 ans, Mme Rosario Dupresne, née Ernestine Demers.
DUPRAS. — A Montréal, le 12, à 52 ans, Omer Dupras, époux d'Eva Lalonde.
FIORETTI. — A Montréal, à 66 ans, Osmundo Fioretti, époux de Filomena Carmichael.
FOURNIER. — A Sturgeon Falls, le 13, à 18 ans, René, fils de Victor Fournier.
FOURNIER. — A St-Hermas, comté des Deux-Montagnes, le 12, à 35 ans, Adolphe Fournier, époux de Clémentine Taillefer.
GAREAU. — A Pointe-Claire, le 13, à 58 ans, Joseph Gareau.
GRENIER. — A Montréal, le 13, à 39 ans, Mme Emilie Grenier, née Germaine Lamontagne.
GUAY. — A Montréal, le 13, à 63 ans, Louis-S. Guay, époux de Zélie Labrecque.
LAURIN. — A Montréal, le 13, à 67 ans, Mme Josephine Laquin, épouse d'Arthur Laurin.
LEVILLÉ. — A Albany, N.-Y., le 12, à 60 ans, Louis-A. Levillé, époux de Laura Laplante.
LEVESQUE. — A Chicoutimi, le 13, à 46 ans, Emilie Michaud, épouse de J.-A. Levesque.
LORD. — A St-Jean, le 11, Mme D'Arce Lord, née Lucrèce Paradis.
MILLER. — A St-Eustache, le 13, à 53 ans, Frank-M. Miller, époux de Florence Scott.
PAQUETTE. — A Montréal, le 13, à 41 ans, J.-Ernest Paquette, époux de Laurette Annette.
RAMACKERS. — A Montréal, le 12, à 47 ans, Auguste Ramackers, époux de Sarah Broutletta.
RUEL. — A Montréal, le 12, à 18 ans, Cécile, fille de Louis Ruel et d'Emilie Samson.
TARENTAU. — A St-François de Sales, le 12, à 14 ans, Jean, fils d'Arène Tarentau et d'Emilie Tarentau.
VALOIS. — A Montréal, le 13, Mme veuve Charline Valois, née Philomène Nadon.
VEZEAU. — A Montréal, le 13, à 37 ans, René VezEAU, époux de Marie, née Eugénie VezEAU, fille de feu Eugène VezEAU et de feu Agathe Sarrasin.
WALLARD. — A Montréal, le 12, Pauline Wallard.

Nos éphémérides

15 août 1639

Le vœu de Louis XIII au Canada

Il y eut une émouvante cérémonie en terre canadienne, le 15 août 1639, fête de liturgie royale depuis le vœu de Louis XIII et devenu particulièrement joyeuse depuis la naissance d'un prince héritier le futur Roi-Soleil. A cette occasion une procession défila dans le petit bourg de Québec, Madame de la Peltrie agissant comme "capitaine" accompagnée de deux petites acolytes et à la tête des "dames sauvages". "La procession vint en notre maison, raconte Mère Cécile. On avait paré la chambre et dressé l'autel dedans. Le R. P. Le Jeune fit prier et chanter les sauvages, nous chantâmes aussi. On est tout ravi d'entendre nos Mères". Les religieuses célébraient de leur mieux les offices, d'ailleurs. "Tous les fêtes et dimanches, il vient des gens pour voir vœux que l'on chante. Nous sommes cinq, notre Mère d'un côté, Madame de la Peltrie, la Mère de Saint-Joseph et ma sœur Charlotte de l'autre et moi je suis du côté de notre Mère".

Une école d'arts et métiers à Rouyn

Québec, 15 (D.N.C.) — Le secrétaire provincial vient d'approuver les plans de la nouvelle école d'arts et métiers de Rouyn. Les excavations sont déjà terminées et l'on commencera sans tarder la construction de l'édifice lui-même. Le coût des travaux sera d'une centaine de mille dollars. On l'adaptait dans la mesure du possible aux besoins de la région. Les élèves qui seront inscrits pourront s'initier aux arts et métiers en honneur dans la région minière de la province. On formera des charpentiers qui sauront comment on procède pour assurer la solidité des puits de mine. On fera de même pour les ingénieurs, les soudeurs, etc. Depuis une couple d'années, le gouvernement Duplessis a créé une douzaine d'écoles d'arts et métiers ou centres d'orientation.

Au sacre de S. E. Mgr Charbonneau

Texte du sermon de S. E. Mgr Limoges

Ottawa, 15. — Voici le texte du sermon de circonstance prononcé ce matin à la cathédrale d'Ottawa, au sacre de S. E. Mgr Charbonneau, évêque de Hearst, par S. E. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier:

Et ascendens in montem, vocavit ad se quos voluit ipse et veniunt ad eum. Et fecit ut essent duodecim cum illo et ut mitteret eos praedicare.

Il monta ensuite sur une montagne et il appela à lui ceux qu'il voulait et ils vinrent auprès de lui. Et il établit douze pour les envoyer avec lui et pour les envoyer prêcher.

(S. Marc, III, 13-14)

Excellences Révérendissimes, Mes Frères, L'apologisme chrétien a toujours compris que Dieu est le plus profond de tous les mystères. Si la révélation nous a dit ce nom et quelque chose de sa nature, elle ne lui a point enlevé son infinité qui le rend essentiellement mystérieux, et l'apôtre nous avertit que la lumière qu'il habite est inaccessible à tout autre qu'à lui.

Or dans ce mystère profond, dans ce "mystère essentiel" l'homme ne se décide l'élection des âmes, c'est la décision de Dieu. Si la révélation nous a dit ce nom et quelque chose de sa nature, elle ne lui a point enlevé son infinité qui le rend essentiellement mystérieux, et l'apôtre nous avertit que la lumière qu'il habite est inaccessible à tout autre qu'à lui.

Sommaires nous donc soumis à la libre volonté de Dieu comme des esclaves au bon plaisir de leurs maîtres? Bien davantage, mes Frères, puisque c'est en lui que nous sommes et que nous agissons et rien ne nous est possible sans lui.

Cette pensée du "rien" n'a plus rien de troublant quand nous nous rappelons que notre dépendance n'est pas conditionnée par le jeu cruel d'un caprice à qui rien ne résiste. La charité, mes Frères, ne nous fait pas de mal à personne et Dieu est la charité substantielle; c'est dans l'oubli de cette vérité que se débet l'iniquité humaine. Qu'importe le chemin que nous suivons quand nous sentons la main de Dieu dans la nôtre, toutes ses œuvres sont bonnes parce qu'il est le bon Dieu: "Deus caritas est".

Cette charité qui prend dans sa nature même son besoin de se donner, cette bonté essentiellement agissante se manifeste ce matin à nos yeux: elle se diffuse dans l'âme d'un prêtre qu'elle élève à l'épiscopat, elle se diffuse sur le peuple confié à son zèle pastoral, elle se diffuse sur nous les témoins édifiés du sacre du premier évêque de Hearst.

Mes Frères, le choix de Dieu, hâtons-nous de le dire, parce qu'il est œuvre d'amour, n'est subordonné à rien; c'est sa volonté libre qui le fait; et sa seule munificence qui le motive. "In seipso dixit nos"; c'est lui qui nous a aimés le premier, nous dit saint Jean.

Lui peut bien être, à l'instar de celui que s'apprête à consacrer Mgr l'archevêque métropolitain, qualifié de mille façons aux yeux des hommes, posséder la science des choses divines et humaines, comme disent les philosophes, connaître à fond la règle interne de l'Eglise et son droit de gouvernement des hommes, briller enfin de toutes ces qualités qui font la vertu et la distinction de ce que l'on appelle une belle figure d'homme, il n'en reste pas moins que tout cela se subordonne au libre choix divin, et c'est dans la seule charité de Dieu qu'on pourra pleinement l'expliquer: "Vocavit ad se quos voluit ipse". La sainte Mère de Dieu nous enseigne le langage qu'il convient de tenir ici: "Fecit mihi magna qui potens est". C'est lui le Tout-Puissant, qui a fait en moi de grandes choses. Et quelle grande chose à la vérité que la vocation à l'épiscopat!

Celui qui est légitimement appelé, devient supérieur aux autres, même dans le monde divin; il succède au droit divin; il succède au sacerdoce et par la plénitude du droit divin aussi et en son propre nom, d'une manière suprême bien que sous la direction et l'autorité du souverain pontife, une partie de l'Eglise du Christ qui pour cela, prend le nom d'Eglise particulière; deux sacrements, la confirmation et l'ordre, lui sont spécialement réservés parce qu'ils supposent la plénitude du pouvoir sacerdotal; et si les autres sacrements ne sont pas proprement d'ordre épiscopal, c'est l'évêque qui a le devoir d'en surveiller et d'en conditionner l'administration.

Toutes ces choses, si grandes soient-elles, ne suffisent pas encore à nous donner la mesure exacte du caractère imprimé dans l'âme par la consécration épiscopale et dont elles ne sont qu'une émanation. Si aucune langue humaine ne peut exprimer la beauté d'une âme divinisée par le baptême et la grâce sanctifiante, il n'existe rien au plus sur terre à quoi on puisse comparer la grandeur de la transformation opérée par le Saint-Esprit dans l'âme élevée aux limites de la participation possible au sacerdoce de Jésus-Christ. Ce n'est donc pas aujourd'hui, mes Frères, mais seulement dans la lumière de gloire que nous comprendrons mieux sinon le mystère de son élection, du moins l'étendue de la charité de Dieu qui se répand ce matin dans l'âme du nouveau consacré. Ce que nous en comprenons cependant, suffit à le recommander à l'affection de son peuple, car c'est bien sur le nouveau diocèse de Hearst que se répand aussi ce matin la bonté divine.

Les âmes ont reçu du Christ une mission directe, spéciale, personnelle laquelle donc finit avec eux, celle de prêcher par toute la terre, avec le privilège de l'infailibilité et le prestige du don des miracles, l'Evangile du royaume des cieux. Pourtant, si la juridiction universelle des douze ne se perpétue à travers les siècles que dans la seule personne de l'évêque de Rome, les évêques succèdent aux apôtres, mais ils leur succèdent aussi au moins partiellement dans leur juridiction. L'épiscopat se répand donc point sans le pouvoir de juridiction au moins virtuelle.

Ce n'est pas pour lui seul que l'évêque reçoit au jour de son sacre, le dépôt de tant de richesses

surnaturelles; Dieu qui n'a établi la richesse que pour fonder la charité ne peut se contredire à ce point. C'est pour les distribuer à son peuple que l'évêque a reçu le pouvoir d'administrer tous les sacrements, et jamais il ne pourra user de ce pouvoir à son propre avantage. Il n'y a d'exception à cette loi que pour la sainte Eucharistie, mais là encore, s'il lui est inégalement commandé de manger l'Hostie sainte chaque fois qu'il la consacre de ses mains, il a aussi le non moins impérieux devoir de la distribuer à ceux qui la réclament dignement: "Ut sumant et dent cæcælis".

C'est pour éclairer la voie étroite qui conduit au royaume des cieux que l'évêque a reçu le pouvoir d'enseigner, et toute son autorité n'a de raison d'être que dans le bien de ses ouailles dont il est responsable devant la justice divine. En effet, en dehors de Dieu, il n'existe aucun pouvoir qui ait en lui-même, sa propre raison d'être. Dans toute société, c'est le bien commun, c'est-à-dire la charité, dans sa conception la plus large, qui réclame l'autorité et donc l'autorité comme la charité ne peut se replier sur elle-même sans en mourir ou, pour parler plus exactement, sans perdre son nom. A ceux qui ont l'habitude de considérer leurs supérieurs comme des ennemis, je rappellerai le rude langage de saint Bernard: "Vous avez la supériorité, vous occupez le premier rang, est-ce pour que vos inférieurs servent à votre élévation? Nullement! c'est pour servir vous-même à la leur, c'est pour leur être utile et leur faire du bien".

Et voilà pourquoi, mes Frères, on songe tout naturellement aujourd'hui, à la charité du Christ envers le bon peuple du nouveau diocèse de Hearst. C'est donc aussi pour le comble de ses grâces que l'Esprit de Dieu descend dans l'âme de son premier évêque. C'est de la plénitude de sa puissance sacerdotale que les prêtres recevront leur part de la charité de Dieu, et les baptisés le signe du parfait chrétien; c'est de sa juridiction épiscopale que les ministres de la mission, c'est sous son autorité que tous seront sauvés puisqu'il est constitué aujourd'hui spécialement pour eux, pontife, intermédiaire nécessaire entre le ciel et la terre: "Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise".

Ce serait bien dommage, mes Frères, si nous allions nous-mêmes oublier la charité divine qui nous a faits témoins de cette grande cérémonie pour nous en montrer les sublimes leçons.

Leçon de respect d'abord pour nos évêques, eux que le Christ a appelés dans son intimité; "Quos vocavit ad se".

Il me répugne franchement, mes Frères, de mendier pour nos personnes d'hypocrites respects; le commandement: "Nolite tangere christos meos et la prophétie: "Non tangam sanctos meos" nous interdisent de toucher à mes consacrés et de frapper mes prophètes, ne vient pas de nous, et du reste comment pourrions-nous oublier que dans la "substance" même de la dignité dont nous sommes revêtus, se fonde une morale qui nous oblige à plus d'humilité que les autres, mais souffrez que je vous le rappelle, rien n'est plus sincèrement chrétien, et donc rien n'est plus profondément humain que ce respect dont on entoure le sacerdoce, aussi bien les amis de l'Eglise qu'on lui a confiés que le moyen le plus efficace de nuire à la religion, c'est d'enseigner le mépris des prêtres et des évêques.

Est-il besoin d'ajouter maintenant qu'un respect tout platonique, une politesse froide faite d'abstinence et de silence ne suffisent pas. Le respect commande l'obéissance et l'obéissance suppose l'affection. L'Apôtre d'ailleurs l'indique en toutes lettres: "Obedite præpositis vestris, et subiacite eis. Ipsi enim præpositi sunt in domino, sicut et animabus vestris reddituri, ut cum audio hos faciant, ut non gementes: hoc enim non expedit vobis. Orate pro nobis". Obéissez à vos évêques et leur soyez soumis car ils veillent sur vous comme devant rendre compte de vos âmes. Soyez-leur soumis afin qu'ils remplissent leur charge avec joie, et non en gémissant, car cela ne serait pas à votre avantage. Priez pour nous.

Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei. Dieu a placé les évêques pour gouverner son Eglise. C'est donc ruiner le plan divin en autant qu'il dépend de nous que de ne pas obéir aux évêques, c'est s'exposer à la justice divine que de leur rendre la tâche ingrate: "Crægite res larmes", disait saint Augustin.

Puis comme on l'a montré, l'autorité dans son vrai concept et l'obéissance se rejoignent dans la charité et l'affection réciproque.

Tout cela serait incomplet si au respect, à l'obéissance et à l'affection, on n'ajoutait pas la coopération. Comme il ne peut tout faire tout seul dans son diocèse, l'évêque a le droit de compter que la charité va rayonner du cœur de ses fidèles aussi; au reste le divin Maître n'a-t-il pas dit: "Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le faites", ce qui pourrait bien signifier que celui qui ne fait rien pour les autres ne fait rien pour le Christ. Croyez-moi, mes Frères, la coopération, des laïques à l'apostolat hiérarchique n'est pas une invention moderne; la modalité peut s'adapter aux temps et aux lieux, mais l'obligation de faire du bien à ses frères, disons le mot, l'obligation de faire de l'Action catholique est vieille comme l'Evangile. C'est dans ces grandes leçons, mes Frères, que nous recevons ce matin avec l'évêque de Hearst et le peuple confié à sa sollicitude pastorale, notre part des largesses divines.

Excellence Révérendissime, l'anneau que vous recevez marque l'alliance que vous contractez avec votre Eglise et dans quelques jours, vous devrez, pour rejoindre votre troupeau si anxieux de vous voir, prendre votre houlette de pasteur. Il vous faudra donc dire adieu à vos chers parents, à votre vieil et bien-aimé archevêque et quitter le diocèse dont il vous avait fait le premier prêtre, abandonner à d'autres des œuvres qui vous ont coûté trop cher pour ne pas les avoir aimées intensément; comprenez bien, Excellence, ce sacrifice que vous acceptez attire les bénédictions divines sur les personnes et les choses que vous quittez demain les yeux pleins de larmes.

Puis, là-bas, dans ce vaste diocèse qui devient votre patrimoine spirituel, on dit qu'il y a beaucoup à faire; au surplus, en ces temps de misère, l'ennemi pourrait bien y avoir semé l'ivraie. En vous regardant partir, on songe malgré soi à la parole du prophète: "Ecce constitui te hodie super gentes et super regna ut evelles et destrueres, et disperdas et dissipas, et ædifices et plantes". Voici que je t'établis aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes pour que tu arraches et que tu détruises, pour que tu désorganises et que tu dissipas, pour que tu bâtisses et que tu plantes. Pour vous aider, vous comprenez sans doute sur le zèle de vos prêtres, sur le mérite de toutes ces bonnes âmes dont les souffrances achètent tant de faveurs célestes, et comment pourriez-vous oublier la figure du digne évêque de Pétrée dont la vie mortifiée vous vaudra sans doute bien des succès, mais comptez par-dessus tout, Excellence, sur le sourire de la petite Reine de Lisieux, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, qui vous attend pour vous bénir. Amen.

vention moderne; la modalité peut s'adapter aux temps et aux lieux, mais l'obligation de faire du bien à ses frères, disons le mot, l'obligation de faire de l'Action catholique est vieille comme l'Evangile. C'est dans ces grandes leçons, mes Frères, que nous recevons ce matin avec l'évêque de Hearst et le peuple confié à sa sollicitude pastorale, notre part des largesses divines.

Excellence Révérendissime, l'anneau que vous recevez marque l'alliance que vous contractez avec votre Eglise et dans quelques jours, vous devrez, pour rejoindre votre troupeau si anxieux de vous voir, prendre votre houlette de pasteur. Il vous faudra donc dire adieu à vos chers parents, à votre vieil et bien-aimé archevêque et quitter le diocèse dont il vous avait fait le premier prêtre, abandonner à d'autres des œuvres qui vous ont coûté trop cher pour ne pas les avoir aimées intensément; comprenez bien, Excellence, ce sacrifice que vous acceptez attire les bénédictions divines sur les personnes et les choses que vous quittez demain les yeux pleins de larmes.

Puis, là-bas, dans ce vaste diocèse qui devient votre patrimoine spirituel, on dit qu'il y a beaucoup à faire; au surplus, en ces temps de misère, l'ennemi pourrait bien y avoir semé l'ivraie. En vous regardant partir, on songe malgré soi à la parole du prophète: "Ecce constitui te hodie super gentes et super regna ut evelles et destrueres, et disperdas et dissipas, et ædifices et plantes". Voici que je t'établis aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes pour que tu arraches et que tu détruises, pour que tu désorganises et que tu dissipas, pour que tu bâtisses et que tu plantes. Pour vous aider, vous comprenez sans doute sur le zèle de vos prêtres, sur le mérite de toutes ces bonnes âmes dont les souffrances achètent tant de faveurs célestes, et comment pourriez-vous oublier la figure du digne évêque de Pétrée dont la vie mortifiée vous vaudra sans doute bien des succès, mais comptez par-dessus tout, Excellence, sur le sourire de la petite Reine de Lisieux, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, qui vous attend pour vous bénir. Amen.

Leçon de respect d'abord pour nos évêques, eux que le Christ a appelés dans son intimité; "Quos vocavit ad se".

Il me répugne franchement, mes Frères, de mendier pour nos personnes d'hypocrites respects; le commandement: "Nolite tangere christos meos et la prophétie: "Non tangam sanctos meos" nous interdisent de toucher à mes consacrés et de frapper mes prophètes, ne vient pas de nous, et du reste comment pourrions-nous oublier que dans la "substance" même de la dignité dont nous sommes revêtus, se fonde une morale qui nous oblige à plus d'humilité que les autres, mais souffrez que je vous le rappelle, rien n'est plus sincèrement chrétien, et donc rien n'est plus profondément humain que ce respect dont on entoure le sacerdoce, aussi bien les amis de l'Eglise qu'on lui a confiés que le moyen le plus efficace de nuire à la religion, c'est d'enseigner le mépris des prêtres et des évêques.

Est-il besoin d'ajouter maintenant qu'un respect tout platonique, une politesse froide faite d'abstinence et de silence ne suffisent pas. Le respect commande l'obéissance et l'obéissance suppose l'affection. L'Apôtre d'ailleurs l'indique en toutes lettres: "Obedite præpositis vestris, et subiacite eis. Ipsi enim præpositi sunt in domino, sicut et animabus vestris reddituri, ut cum audio hos faciant, ut non gementes: hoc enim non expedit vobis. Orate pro nobis". Obéissez à vos évêques et leur soyez soumis car ils veillent sur vous comme devant rendre compte de vos âmes. Soyez-leur soumis afin qu'ils remplissent leur charge avec joie, et non en gémissant, car cela ne serait pas à votre avantage. Priez pour nous.

Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei. Dieu a placé les évêques pour gouverner son Eglise. C'est donc ruiner le plan divin en autant qu'il dépend de nous que de ne pas obéir aux évêques, c'est s'exposer à la justice divine que de leur rendre la tâche ingrate: "Crægite res larmes", disait saint Augustin.

Puis comme on l'a montré, l'autorité dans son vrai concept et l'obéissance se rejoignent dans la charité et l'affection réciproque.

Tout cela serait incomplet si au respect, à l'obéissance et à l'affection, on n'ajoutait pas la coopération. Comme il ne peut tout faire tout seul dans son diocèse, l'évêque a le droit de compter que la charité va rayonner du cœur de ses fidèles aussi; au reste le divin Maître n'a-t-il pas dit: "Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le faites", ce qui pourrait bien signifier que celui qui ne fait rien pour les autres ne fait rien pour le Christ. Croyez-moi, mes Frères, la coopération, des laïques à l'apostolat hiérarchique n'est pas une invention moderne; la modalité peut s'adapter aux temps et aux lieux, mais l'obligation de faire du bien à ses frères, disons le mot, l'obligation de faire de l'Action catholique est vieille comme l'Evangile. C'est dans ces grandes leçons, mes Frères, que nous recevons ce matin avec l'évêque de Hearst et le peuple confié à sa sollicitude pastorale, notre part des largesses divines.

Excellence Révérendissime, l'anneau que vous recevez marque l'alliance que vous contractez avec votre Eglise et dans quelques jours, vous devrez, pour rejoindre votre troupeau si anxieux de vous voir, prendre votre houlette de pasteur. Il vous faudra donc dire adieu à vos chers parents, à votre vieil et bien-aimé archevêque et quitter le diocèse dont il vous avait fait le premier prêtre, abandonner à d'autres des œuvres qui vous ont coûté trop cher pour ne pas les avoir aimées intensément; comprenez bien, Excellence, ce sacrifice que vous acceptez attire les bénédictions divines sur les personnes et les choses que vous quittez demain les yeux pleins de larmes.

Puis, là-bas, dans ce vaste diocèse qui devient votre patrimoine spirituel, on dit qu'il y a beaucoup à faire; au surplus, en ces temps de misère, l'ennemi pourrait bien y avoir semé l'ivraie. En vous regardant partir, on songe malgré soi à la parole du prophète: "Ecce constitui te hodie super gentes et super regna ut evelles et destrueres, et disperdas et dissipas, et ædifices et plantes". Voici que je t'établis aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes pour que tu arraches et que tu détruises, pour que tu désorganises et que tu dissipas, pour que tu bâtisses et que tu plantes. Pour vous aider, vous comprenez sans doute sur le zèle de vos prêtres, sur le mérite de toutes ces bonnes âmes dont les souffrances achètent tant de faveurs célestes, et comment pourriez-vous oublier la figure du digne évêque de Pétrée dont la vie mortifiée vous vaudra sans doute bien des succès, mais comptez par-dessus tout, Excellence, sur le sourire de la petite Reine de Lisieux, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, qui vous attend pour vous bénir. Amen.

Leçon de respect d'abord pour nos évêques, eux que le Christ a appelés dans son intimité; "Quos vocavit ad se".

Il me répugne franchement, mes Frères, de mendier pour nos personnes d'hypocrites respects; le commandement: "Nolite tangere christos meos et la prophétie: "Non tangam sanctos meos" nous interdisent de toucher à mes consacrés et de frapper mes prophètes, ne vient pas de nous, et du reste comment pourrions-nous oublier que dans la "substance" même de la dignité dont nous sommes revêtus, se fonde une morale qui nous oblige à plus d'humilité que les autres, mais souffrez que je vous le rappelle, rien n'est plus sincèrement chrétien, et donc rien n'est plus profondément humain que ce respect dont on entoure le sacerdoce, aussi bien les amis de l'Eglise qu'on lui a confiés que le moyen le plus efficace de nuire à la religion, c'est d'enseigner le mépris des prêtres et des évêques.

Est-il besoin d'ajouter maintenant qu'un respect tout platonique, une politesse froide faite d'abstinence et de silence ne suffisent pas. Le respect commande l'obéissance et l'obéissance suppose l'affection. L'Apôtre d'ailleurs l'indique en toutes lettres: "Obedite præpositis vestris, et subiacite eis. Ipsi enim præpositi sunt in domino, sicut et animabus vestris reddituri, ut cum audio hos faciant, ut non gementes: hoc enim non expedit vobis. Orate pro nobis". Obéissez à vos évêques et leur soyez soumis car ils veillent sur vous comme devant rendre compte de vos âmes. Soyez-leur soumis afin qu'ils remplissent leur charge avec joie, et non en gémissant, car cela ne serait pas à votre avantage. Priez pour nous.

Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei. Dieu a placé les évêques pour gouverner son Eglise. C'est donc ruiner le plan divin en autant qu'il dépend de nous que de ne pas obéir aux évêques, c'est s'exposer à la justice divine que de leur rendre la tâche ingrate: "Crægite res larmes", disait saint Augustin.

Puis comme on l'a montré, l'autorité dans son vrai concept et l'obéissance se rejoignent dans la charité et l'affection réciproque.

Tout cela serait incomplet si au respect, à l'obéissance et à l'affection, on n'ajoutait pas la coopération. Comme il ne peut tout faire tout seul dans son diocèse, l'évêque a le droit de compter que la charité va rayonner du cœur de ses fidèles aussi; au reste le divin Maître n'a-t-il pas dit: "Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le faites", ce qui pourrait bien signifier que celui qui ne fait rien pour les autres ne fait rien pour le Christ. Croyez-moi, mes Frères, la coopération, des laïques à l'apostolat hiérarchique n'est pas une invention moderne; la modalité peut s'adapter aux temps et aux lieux, mais l'obligation de faire du bien à ses frères, disons le mot, l'obligation de faire de l'Action catholique est vieille comme l'Evangile. C'est dans ces grandes leçons, mes Frères, que nous recevons ce matin avec l'évêque de Hearst et le peuple confié à sa sollicitude pastorale, notre part des largesses divines.

Excellence Révérendissime, l'anneau que vous recevez marque l'alliance que vous contractez avec votre Eglise et dans quelques jours, vous devrez, pour rejoindre votre troupeau si anxieux de vous voir, prendre votre houlette de pasteur. Il vous faudra donc dire adieu à vos chers parents, à votre vieil et bien-aimé archevêque et quitter le diocèse dont il vous avait fait le premier prêtre, abandonner à d'autres des œuvres qui vous ont coûté trop cher pour ne pas les avoir aimées intensément; comprenez bien, Excellence, ce sacrifice que vous acceptez attire les bénédictions divines sur les personnes et les choses que vous quittez demain les yeux pleins de larmes.

Puis, là-bas, dans ce vaste diocèse qui devient votre patrimoine spirituel, on dit qu'il y a beaucoup à faire; au surplus, en ces temps de misère, l'ennemi pourrait bien y avoir semé l'ivraie. En vous regardant partir, on songe malgré soi à la parole du prophète: "Ecce constitui te hodie super gentes et super regna ut evelles et destrueres, et disperdas et dissipas, et ædifices et plantes". Voici que je t'établis aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes pour que tu arraches et que tu détruises, pour que tu désorganises et que tu dissipas, pour que tu bâtisses et que tu plantes. Pour vous aider, vous comprenez sans doute sur le zèle de vos prêtres, sur le mérite de toutes ces bonnes âmes dont les souffrances achètent tant de faveurs célestes, et comment pourriez-vous oublier la figure du digne évêque de Pétrée dont la vie mortifiée vous vaudra sans doute bien des succès, mais comptez par-dessus tout, Excellence, sur le sourire de la petite Reine de Lisieux, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, qui vous attend pour vous bénir. Amen.

Leçon de respect d'abord pour nos évêques, eux que le Christ a appelés dans son intimité; "Quos vocavit ad se".

Il me répugne franchement, mes Frères, de mendier pour nos personnes d'hypocrites respects; le commandement: "Nolite tangere christos meos et la prophétie: "Non tangam sanctos meos" nous interdisent de toucher à mes consacrés et de frapper mes prophètes, ne vient pas de nous, et du reste comment pourrions-nous oublier que dans la "substance" même de la dignité dont nous sommes revêtus, se fonde une morale qui nous oblige à plus d'humilité que les autres, mais souffrez que je vous le rappelle, rien n'est plus sincèrement chrétien, et donc rien n'est plus profondément humain que ce respect dont on entoure le sacerdoce, aussi bien les amis de l'Eglise qu'on lui a confiés que le moyen le plus efficace de nuire à la religion, c'est d'enseigner le mépris des prêtres et des évêques.

Est-il besoin d'ajouter maintenant qu'un respect tout platonique, une politesse froide faite d'abstinence et de silence ne suffisent pas. Le respect commande l'obéissance et l'obéissance suppose l'affection. L'Apôtre d'ailleurs l'indique en toutes lettres: "Obedite præpositis vestris, et subiacite eis. Ipsi enim præpositi sunt in domino, sicut et animabus vestris reddituri, ut cum audio hos faciant, ut non gementes: hoc enim non expedit vobis. Orate pro nobis". Obéissez à vos évêques et leur soyez soumis car ils veillent sur vous comme devant rendre compte de vos âmes. Soyez-leur soumis afin qu'ils remplissent leur charge avec joie, et non en gémissant, car cela ne serait pas à votre avantage. Priez pour nous.

Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei. Dieu a placé les évêques pour gouverner son Eglise. C'est donc ruiner le plan divin en autant qu'il dépend de nous que de ne pas obéir aux évêques, c'est s'exposer à la justice divine que de leur rendre la tâche ingrate: "Crægite res larmes", disait saint Augustin.

Puis comme on l'a montré, l'autorité dans son vrai concept et l'obéissance se rejoignent dans la charité et l'affection réciproque.

Tout cela serait incomplet si au respect, à l'obéissance et à l'affection, on n'ajoutait pas la coopération. Comme il ne peut tout faire tout seul dans son diocèse, l'évêque a le droit de compter que la charité va rayonner du cœur de ses fidèles aussi; au reste le divin Maître n'a-t-il pas dit: "Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le faites", ce qui pourrait bien signifier que celui qui ne fait rien pour les autres ne fait rien pour le Christ. Croyez-moi, mes Frères, la coopération, des laïques à l'apostolat hiérarchique n'est pas une invention moderne; la modalité peut s'adapter aux temps et aux lieux, mais l'obligation de faire du bien à ses frères, disons le mot, l'obligation de faire de l'Action catholique est vieille comme l'Evangile. C'est dans ces grandes leçons, mes Frères, que nous recevons ce matin avec l'évêque de Hearst et le peuple confié à sa sollicitude pastorale, notre part des largesses divines.

reconfortant
Eau de Carmes
BOYER

Nous savons l'importance de l'eau de Carmes Boyer. Elle atténue, réveille l'énergie, dissipe la fatigue, les dépressions. Dans de l'eau, elle dissout, rafraîchit, reconforte. En vente dans toutes les pharmacies. Agent général pour le Canada. J.-ALFRED OUMET. 84 est. rue St-Paul, Montréal.

Bulletin
météorologique

Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa: partiellement nuageux et chaud d'abord, suivi d'orages, puis beau et un peu plus frais; vallée du bas St-Laurent: partiellement nuageux et chaud d'abord, suivi d'orages, puis beau; nord-ouest du Québec et Lac St-Jean: vent du nord-ouest, beau et un peu plus frais; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent frais du sud-ouest, partiellement nuageux avec orages.

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 16 AOUT 1930
 Saint Joachim, père de la B. V. Marie
 Lever du soleil, 5 h.
 Coucher du soleil, 7 h. 07.
 Lever de la lune, 6 h. 53.
 Coucher de la lune, 7 h. 47.
 Dernier quart, le 8, à 4 h. 18 m. du matin.
 Nouvelle lune, le 14, à 10 h. 33 m. du soir.
 Premier quart, le 21, à 4 h. 21 m. du soir.
 Pleine lune, le 29, à 5 h. 9 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CHAUD AVEC ORAGES, PUIS BEAU
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 80.
 Minimum 65.
 Demain maximum 85.
 Minimum 70.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.75. Midi: 29.80.
 Chiffres fournis par
 Mme L.-P. de Mesle, 7831 rue Saint-Denis,
 Montréal.

La réplique de M. Manion à M. King

Texte de la réponse du chef conservateur au premier ministre au sujet des mandats du gouverneur général et de la province de Québec

Ottawa, 15 (DNC) — M. R. J. Manion, chef du parti conservateur, répond de cette façon à M. Mackenzie King, du sujet des mandats du gouverneur général. Voici la traduction française qu'on nous remet de la déclaration que M. Manion vient de faire:

Promoteur de dissension

Sous plusieurs rapports la déclaration de M. Mackenzie King en réponse à mes commentaires relatifs à l'emploi de mandats du gouverneur-général, est assez extraordinaire.

En premier lieu, me référant à la suggestion prématurée à l'effet que je sois un promoteur de dissension, il sied mal à M. King de parler de dissension, car nul homme n'a plus contribué que lui à briser l'harmonie qui régnait au pays.

Depuis l'avènement de M. King au pouvoir, le Canada a récolté tant de désunion qu'il est devenu impossible d'en semer davantage. Il éprouve de la difficulté à s'entendre avec son propre parti, à preuve, l'absence à son banquet d'anniversaire à Toronto de tous les membres du cabinet libéral d'Ontario dont quelques-uns ont tourné en ridicule ces agapes fraternelles.

Le Devoir, auquel j'emprunte la nouvelle, nous apprend que plusieurs membres du gouvernement du Québec sont tellement dégoûtés de l'administration King qu'ils ont même refusé d'y assister. Un homme qui a été élu à promouvoir la mesentente au Canada, comme l'a fait M. King, devrait être le dernier à parler de dissension.

"Endormi"

En second lieu, M. King est si profondément endormi qu'avec distraction il me rappelle que s'il est permis d'émettre des mandats du gouverneur général pour des calamités qu'on ne saurait prévoir, ce serait méconnaître la volonté du Parlement que de les faire servir pour le chômage.

Des mandats pour \$27,000,000

Pourtant, d'après ma déclaration, il est montré qu'en janvier 1930 et janvier 1931 M. King a fait émettre de tels mandats pour une somme totale de \$27,000,000 sans qu'un seul de ces mandats ait servi dans les cas de "calamités non prévues", mais plutôt pour le chômage et les secours en Saskatchewan; pour des secours en Alberta, pour les animaux tuberculeux, pour les enfants réfugiés d'Espagne, pour le déficit du Canadian National et pour le chômage en Ontario — ce dernier représentant un débourse d'un million de dollars. Bien que je sois disposé à admettre que tous ces cas étaient méritants, il n'en fut pas un seul que l'on peut dire comme "une calamité imprévue". Et c'était pour le chômage et les secours que Québec a demandé de l'aide à Ottawa.

"Pas un cinq sous"

"Assurément, M. King dans son accès de mauvaise humeur, a parlé sans penser. Ou, encore, était-il

\$150,000 pour 5 mois de salaires à l'Université

Grande joie parmi les professeurs et les membres du personnel administratif de l'Université de Montréal: le trésorier, M. Oscar Archambault, préside cet après-midi même à la remise ou à l'envoi des chèques de cinq mois de salaires et traitements.

Le secrétaire général et directeur des relations extérieures, M. Edouard Montpetit, autorise la publication de la note suivante: "La Société d'administration de l'Université de Montréal a remis au recteur un chèque de \$150,000 qui permettra de payer des cet après-midi aux professeurs et au personnel de l'Université les traitements qui leur sont dus jusqu'à trente juin."

En effet, professeurs et personnel administratif n'avaient pas touché de chèques depuis la fin de janvier. D'un coup, ils vont toucher le salaire ou traitement de février, de mars, d'avril, de mai et de juin.

Conséquemment, la Société d'administration règle la question des arriérés de salaires pour l'année financière terminée avec le dernier jour de juin. Quant au chèque du mois de juillet, on croit qu'il ne tardera pas trop non plus, qu'enfin le paiement des salaires se fera régulièrement à partir de la fin d'août.

Le corps professoral et le personnel administratif ont fait preuve d'une belle patience depuis cinq mois. La plupart de leurs membres ont dû faire des arrangements avec la banque pour escompter une partie au moins de leurs salaires ou traitements, ce qui n'allait pas sans rogner sur le montant à recevoir. Mais avec la manne de cet après-midi, bien des ennuis s'oublieront.

Au sacre de Mgr Charbonneau

S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, et Mgr Conrad Chaumont, vicaire général du diocèse, ont assisté ce matin au sacre de S. Exc. Mgr Charbonneau, premier évêque de Hearst. Ils prennent part aussi au dîner qui suit la cérémonie.

Au Japon

Pas d'alliance militaire avec les puissances de l'axe Rome-Berlin, pour le moment

Tokyo, 15 (A.P.) — On apprend de source autorisée que le Japon ne modifiera pas radicalement sa politique extérieure, c'est-à-dire qu'il ne conclura pas d'alliance militaire avec les puissances de l'axe Rome-Berlin, pour le moment. L'attention est attirée sur le fait que le Japon ne prendra pas la situation internationale. Cette décision aurait été prise lors de la conférence des cinq principaux membres du cabinet le 3 août dernier. Le premier ministre Hiranuma aurait convaincu ses collègues qu'il valait mieux attendre que de s'engager quand on n'a que des indices et non des faits pour orienter sa politique.

Ce sont les pressions de l'Allemagne, parait-il, qui auraient précipité les tractations entre les chefs japonais la semaine dernière. L'Allemagne serait convaincue que le Japon participerait automatiquement à un conflit germano-russe, mais elle voudrait obtenir davantage: le Japon, lui, ne serait pas prêt à étendre ses opérations à l'Europe.

Le pétrole du Mexique

Mexico, 15 (A. P.). — L'un des plus ardens partisans de l'administration Cardenas au Sénat, le colonel Antoni. Romero, vient de présenter une attitude plus sévère à l'endroit des 17 compagnies qui exploitent le pétrole du Mexique et dont les exploitations ont été expropriées l'an dernier. Le sénateur mexicain a fait une déclaration en ce sens immédiatement après que le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Sumner Welles, eut demandé au gouvernement mexicain de venir à un règlement sur la question des compensations à payer aux anciens propriétaires. Le sénateur a déclaré que l'administration ne devait s'en tenir à son attitude de ne rien payer, aux compagnies qui font intervenir leur gouvernement quand elles avaient renoncé par leur charte au droit de protestation diplomatique.

Méfiance des Polonais

L'entretien Burckhardt-Hitler — Projet de règlement — L'attitude britannique — "Manoeuvre de propagande du chancelier Hitler", affirment les Polonais — L'expérience tchécoslovaque — La Pologne disposée à négocier

L'Italie et l'Allemagne prêtes à tenir une conférence avec la France et la Grande-Bretagne

UNE "TREVE" DE 30 JOURS

Londres, 15 (C.P.) — Le haut-commissaire de la S.D.N. à Dantzig, le Dr Carl Burckhardt, a fait tenir aujourd'hui au gouvernement de Grande-Bretagne un rapport sur la "tension générale" de son entretien avec le chancelier Hitler à Berchtesgaden vendredi soir dernier. On a refusé dans les milieux officiels anglais de commenter le rapport en disant qu'on le considérerait de même que toutes les communications qui pourraient découler de l'entretien Burckhardt-Hitler comme strictement confidentiel. La situation se complique du fait qu'un haut fonctionnaire anglais a déclaré catégoriquement que le gouvernement n'avait reçu aucun projet de règlement de la question de Dantzig du haut-commissaire ou de toute autre source. Les rapports provenant de l'étranger laissent entendre que Hitler et Burckhardt ont discuté d'un projet de règlement: en ce cas, le rapport du commissaire au gouvernement anglais devrait naturellement mentionner ce projet.

Dans les milieux officiels, on dit que le haut-commissaire n'a pas consulté Londres avant de se rendre à Berchtesgaden: il a cependant informé le gouvernement anglais qu'il se rendait à Berchtesgaden sur l'invitation du chancelier Hitler. On dit également que Burckhardt n'a communiqué aucun message du gouvernement anglais au chancelier Hitler bien qu'il ait été personnellement renseigné sur l'attitude de la Grande-Bretagne et qu'il ait pu exprimer au chancelier son opinion personnelle sur ce que pourrait être l'attitude anglaise dans un cas donné. Au Foreign Office, on prétend ne rien savoir d'un voyage que le Dr Burckhardt ferait à Londres pour consulter le ministre anglais des affaires étrangères, lord Halifax selon ce qui se dit à Berlin. On affirme cependant que le haut-commissaire se tient en contact étroit avec le gouvernement polonais par l'intermédiaire du haut-commissaire polonais à Dantzig, La Grande-Bretagne, qui agit en quelque sorte comme secrétaire du comité des trois chargé d'assurer la protection de Dantzig par la S.D.N., tiendra les deux autres membres, la France et la Suède, informés de toutes les communications de Burckhardt.

On apprend de bonne source que la Grande-Bretagne est disposée à négocier un nouveau projet de paix européenne pourvu que l'on trouve une formule acceptable à la Pologne. Pour bien marquer cependant que l'on ne saurait ignorer les intérêts de la Pologne, elle se disposerait à incorporer les garanties qu'elle a données à la Pologne dans un traité formel. On fait observer dans les milieux officiels, sans vouloir commenter en aucune façon les rumeurs d'entente venant de Berlin et de Rome, que tout règlement obtenu par voie de négociations et approuvé par la Pologne cadrerait fort bien avec la politique adoptée récemment par la Grande-Bretagne. On sait que le premier ministre Chamberlain, dans son discours du 10 juillet aux Communes, a assuré la Pologne de sa protection.

Les Polonais, qui célèbrent aujourd'hui le 19^e anniversaire de leur victoire sur les bolchevistes à la bataille de Varsovie, ne considèrent l'entretien de Berchtesgaden que comme une manoeuvre de propagande du chancelier Hitler. Ils craignent surtout un règlement possible qui favoriserait la campagne d'Hitler pour isoler la Pologne et lui donner figure d'agresseur. La Pologne n'acceptera jamais, dit-on dans les milieux officiels, une mission du genre de celle que la Grande-Bretagne a confiée au vicomte Runciman en Tchécoslovaquie, l'an dernier.

Les Polonais sont d'avis que le chancelier Hitler a chargé Burckhardt de transmettre une "dernière proposition" à la Pologne. Le chancelier allemand, disent-ils, n'aurait pas les négociations "dans le style de Genève", mais sa dernière offre, si elle s'avère inacceptable pour la Pologne, lui permettrait d'affirmer qu'on a rejeté un compromis généreux. Si l'on s'en rapporte à l'expérience tchécoslovaque, la machine de propagande nazie se mettra ensuite à fonctionner à plein rendement et l'on entendra répéter les mots d'ordre de l'an dernier: L'honneur de l'Allemagne est en jeu — La situation de la minorité allemande en Pologne est devenue intolérable — Le Reich a épuisé tous les moyens pacifiques.

En dépit du scepticisme avec lequel ils accueillent ces rumeurs de règlement pacifique, les Polonais font observer qu'ils ont tout

jours été disposés à négocier une entente et que leur ministre des affaires étrangères, le colonel Joseph Beck, a déclaré dans son discours du 5 mai que la Pologne est disposée à négocier pourvu que l'Allemagne use de moyens pacifiques, affiche des intentions pacifiques et sache tenir compte de la situation de la Pologne. On rappelle également le mot prononcé par le maréchal Smigly-Rydz à Cracovie, le 6 août: "La paix ne doit pas signifier prendre pour l'un et donner pour l'autre".

Méfiance des Polonais

Varsovie, 15. — (CP) — Les milieux officiels polonais et la presse polonaise expriment ouvertement leur méfiance à l'endroit de tous les projets de compromis dont il est rumeur pour sauvegarder la paix de l'Europe. Les Polonais semblent plus convaincus que jamais que toute concession à l'Allemagne ne peut tout au plus que différer la guerre. Le journal "Ilustrowany Kurjer" de Cracovie affirme que l'Allemagne compte évidemment arriver d'ici le 15 septembre à un arrangement politique qui lui permette de "maîtriser la Pologne en trois ou quatre semaines". Les journaux de Varsovie publient les dépêches portant sur la visite du haut-commissaire de la S.D.N. à Dantzig sous des titres dans le genre de celui-ci: "Quel est le jeu de Burckhardt?"

Voici comment se présente le projet: "On conclurait une "trêve" de trente jours pendant laquelle toutes les puissances s'engageraient à s'abstenir de toute manoeuvre afin de permettre aux ministres des Affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Allemagne de se réunir en conférence; 2o La Grande-Bretagne, en sa qualité de puissance garante de la sécurité de la Pologne, transmettrait à Varsovie les recommandations de la conférence en lui demandant si elle accepte la solution adoptée. 3o Aussitôt après l'acceptation de la Pologne, on prolongerait la trêve afin de pouvoir aborder l'étude des autres problèmes européens.

Une conférence

Rome, 15. (A.P.) — Des Italiens qui sont en dehors des milieux officiels affirment que l'Italie et l'Allemagne sont disposées à tenir une conférence avec la France et la Grande-Bretagne pour régler la question de Dantzig; il s'agirait d'un programme en trois points qui viserait à disposer de tous les problèmes économiques, de tous les problèmes d'expansion coloniale de l'Europe, y compris les réclamations italiennes contre la France. On n'a pu faire confirmer la nouvelle dans les milieux officiels italiens où l'on a prétendu ne pas connaître encore les résultats de la conférence de Salzbourg entre le comte Galeazzo Ciano et M. Joachim von Ribbentrop.

Voici comment se présente le projet: "On conclurait une "trêve" de trente jours pendant laquelle toutes les puissances s'engageraient à s'abstenir de toute manoeuvre afin de permettre aux ministres des Affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Allemagne de se réunir en conférence; 2o La Grande-Bretagne, en sa qualité de puissance garante de la sécurité de la Pologne, transmettrait à Varsovie les recommandations de la conférence en lui demandant si elle accepte la solution adoptée. 3o Aussitôt après l'acceptation de la Pologne, on prolongerait la trêve afin de pouvoir aborder l'étude des autres problèmes européens.

Silence en Allemagne

Berlin, 15 (A.P.) — Un haut fonctionnaire allemand a déclaré aujourd'hui que l'Allemagne officielle ne sait rien des rumeurs émanant de Rome à l'effet que l'on organiserait une conférence des quatre puissances pour régler les problèmes européens; il a refusé de se prononcer sur l'attitude possible de l'Allemagne devant un semblable projet. Il semble bien que les hauts fonctionnaires allemands ont reçu la consigne de garder le silence le plus absolu sur les rumeurs de médiation et de règlement qui se multiplient en Europe depuis quelques heures.

M. Bonnet reste à son poste

Paris, 15 (A.P.) — Le ministre français des Affaires étrangères, M. Georges Bonnet, a renoncé à ses projets de longues vacances à la campagne afin de pouvoir suivre de près la situation internationale.

Américaine giflée par un Japonais

Tien-Tsin, 15 (A.P.) — Un national des Etats-Unis, Mme F.-M. Richards, veuve de 59 ans, a été tenue ce matin pendant une heure dans un poste japonais et giflée sans provocation par une sentinelle lorsqu'elle a voulu pénétrer dans la concession française pour y vendre des conserves, le vice-consul japonais Nishida s'est rendu au consul des Etats-Unis pour régler l'affaire quand elle lui a été signalée, mais le consul des Etats-Unis a refusé d'accepter ses explications et on croit que l'incident fera l'objet d'un rapport à Washington.

A Saint-Hubert

Le programme d'amélioration de l'aéroport, de Saint-Hubert comportant un nouveau pavage de 3,200 pieds de longueur. Déjà il y a un pavage de 1,800 pieds. Cela fera 5,000 pieds, soit près d'un mille. Au mois de novembre, l'aéroport de Saint-Hubert sera pourvu de magnifiques voies d'atterrissage ou de décollage.

Assermentation de M. le juge Edouard Archambault

M. le juge Edouard Archambault, de la Cour des sessions, a été assermenté ce matin par M. le juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure. La cérémonie a eu lieu à la Cour du banc du roi. M. Charles Codere, syndic du Barreau de Montréal, a dit quelques mots au nom de M. A.-W.P. Buchanan, bâtonnier du Barreau de Montréal et bâtonnier général de la province, qui se trouvait retenu à Québec.

Le nouveau juge a signé ensuite, et, comme c'est l'usage, il a accordé une sentence suspendue dans la première cause qui venait devant lui. Il s'agissait de deux jeunes garçons qui avaient volé pour \$2 de graisse dans un camion.

Sept nouveaux signaux de circulation

Le signal du changement est donné par la masse de fer de l'auto qui agit sur un aimant placé sous la chaussée

Un groupe d'échevins a inauguré ce matin sept nouveaux signaux de circulation, système Robot, dans les rues de Montréal. M. J. Desbaillets, ingénieur du département de l'aqueduc, a inauguré les semaphores au coin des rues Ontario et Pie IX; M. Déglise, commissaire de la ville, a inauguré celui situé au coin du boulevard Pie IX et de la rue Sainte-Catherine; M. Hector Dupuis, commissaire de la ville, a inauguré le système établi au coin des rues Sainte-Catherine et Papineau; M. Eugène Bélanger, échevin du quartier Sainte-Marie, a inauguré celui au coin des rues Mont-Royal et Iberville; M. Radford a inauguré celui au coin des rues Mont-Royal et Delormier; M. Hector Dupuis, a inauguré celui des rues du Parc et Van Horne; M. Jean Langlois, du journal le Canada, a inauguré celui situé au coin de la rue Saint-Laurent et de l'avenue des Pins.

Ces systèmes de circulation fonctionnent d'après le nouveau circuit magnétique. Le signal du changement au lieu d'être donné par la pression des roues de l'auto sur une bande caoutchoutée au milieu de la rue, est donné par la masse de fer de l'auto qui agit sur un aimant placé sous la chaussée.

Le cadastre provincial

Québec, 15. (D.N.C.) — La voie à l'épreuve du feu que le gouvernement provincial fait construire pour le cadastre est à peu près terminée. On a commencé l'installation de classeurs et fichiers spéciaux. La plupart sont de forme spéciale et adaptés aux exigences de l'endroit. Depuis quelques mois déjà, les employés du cadastre ont leurs quartiers dans la salle des bills privés du Conseil législatif et dans la salle du café. Les précieux documents dont ils ont la garde sont empilés le long du mur. On les redéménagera bientôt au ministère des Forêts, où la nouvelle voie a été construite, au deuxième étage de l'édifice principal de l'hôtel du gouvernement. Le coût des travaux n'a pas été très considérable, et l'amélioration qui a été apportée est très importante. Les dossiers conservés au cadastre avaient une valeur inestimable. Leur perte aurait été un véritable désastre. Jusqu'à date, ils avaient dormi paisiblement dans leur coin, sans être inquiétés par le feu ou la fumée, mais on tremblait toujours pour leur sécurité.

Le congrès des hôpitaux

Québec, 15 (DNC) — En commémoration du troisième centenaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Association catholique des hôpitaux offre en hommage les travaux de son congrès. Ces importantes assises seront tenues les 24 et 25 août, sous le haut patronage de Son Em. le cardinal Villeneuve. Les séances auront lieu à la salle des promotions de l'Université Laval. Un des principaux orateurs au congrès sera M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province. Son travail, à pour titre: "L'expansion de l'oeuvre hospitalière dans l'Amérique du Nord depuis 1639".

Le congrès s'ouvrira jeudi matin, le 24 août par une messe qui sera célébrée à 8 heures à la basilique de Québec. Le chant sera fait par la petite maîtrise. C'est le R. P. F. Laurendeau, S.J., qui donnera le sermon.

Il parlera des hospitalières et des missionnaires. Dans l'après-midi, à 2 h. 30, M. le maire de Québec souhaiitera la bienvenue aux délégués. Une allocution sera aussi prononcée par Mgr Alexandre Vachon, recteur de l'Université Laval.

Les travaux qui seront présentés au cours de cette séance seront les suivants: "L'expansion de l'oeuvre hospitalière dans l'Amérique du Nord depuis 1639", par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province.

"L'influence de l'hôpital catholique par la société contemporaine", par le R. P. A.-M. Schwialla, S.J., président de l'Association catholique des hôpitaux des Etats-Unis et du Canada.

"Le progrès scientifique des hôpitaux", par le Dr Léo Parizeau, de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Une allocution sera aussi prononcée par Son Eminence le cardinal. Dans l'après-midi du 25 août, le Dr Charles Vézina, chef de service à l'Hôtel-Dieu de Québec, la R. M. St-Marien, des SS. de la Charité de l'Hôpital Laval, le Dr Albert Paquet, chef de service à l'Hôpital de l'Enfant Jésus, Mlle Marguerite Marie Doyon G.M.L., et M. l'abbé Victor Germain, directeur spirituel de la conférence de Québec, présenteront des travaux.

La neutralité des E.-U.

Washington, 15 (A.P.) — Le leader démocrate au Sénat, le sénateur Alben Barkley, a déclaré aujourd'hui que le Congrès devrait formuler la politique de neutralité des Etats-Unis dès le début de la prochaine session afin que Washington ne puisse être accusé de "changer les règlements du jeu quand la partie est déjà engagée". Il estime qu'une définition précise de la politique des Etats-Unis pour avoir une grande influence sur le cours des événements en Europe et peut-être réussir à empêcher une guerre. M. Barkley appuie le président Roosevelt sur la question de la vente des armes et des munitions aux belligérants: il estime que l'acheteur doit payer comptant et transporter la marchandise à bord de ses propres navires.

M. Burckhardt fera une déclaration

Nouvelles "fantastiques"

Dantzig, 15 (A. P.). — Le professeur Carl Burckhardt, haut-commissaire de la Société des Nations, a déclaré aujourd'hui que quelques-unes des rumeurs qui ont circulé sur son compte n'étaient ni plus ni moins que "fantastiques". Il a ajouté qu'il espérait pouvoir présenter peut-être à la fin de la journée, un exposé objectif du rôle qu'il jouait dans les tractations en cours pour tâcher de régler la question de Dantzig.

Les chefs nazis de Dantzig ont déclaré qu'il ne saurait être question de Burckhardt comme "médiateur", puisque l'Allemagne a refusé de reconnaître le poste de haut-commissaire de la S. D. N.

On remarque dans les rues de Dantzig un nombre croissant de camions militaires qui portent des licences de la Ville libre.

La fête de l'Assomption

Aujourd'hui, fête de l'Assomption, on fait remarquer que si la célébration de cette fête est reportée dans la province de Québec au dimanche suivant, il n'en est pas de même en France, aux Etats-Unis et en Ontario, où elle est fête d'obligation, c'est-à-dire se célébrant le jour même. En France, la fête de l'Assomption a un caractère national depuis que Louis XIII a choisi ce jour pour consacrer le pays à la Sainte Vierge. Il y a quelques années, Sa Sainteté le Pape Pie XI a donné la sainte Vierge dans son Assomption comme patronne principale de la France. Le 15 août marque aussi dans certaines villes de France un exode prononcé vers la campagne et les plages).

A ce propos, on fait aussi observer qu'en revanche, la province de Québec célèbre la fête des Rois le jour même, le 6 janvier, tandis qu'en Ontario et aux Etats-Unis elle n'est pas d'obligation. L'Immaculée Conception que nous fêtons dans le Québec le 8 décembre n'est célébrée en France que le dimanche suivant.

La misère en Chine

Changhai, 15 (A.P.) — La famine menaçait actuellement plusieurs des provinces chinoises occupées par le Japon et on craignait de graves émeutes causées par la misère. La disette serait attribuable à la guerre, à l'état lamentable des communications, aux restrictions d'ordre militaire et commercial imposées par le Japon, à la sécheresse qui sévit dans plusieurs provinces. A Changhai même, les autorités s'alarment car les approvisionnements de riz baissent rapidement, les prix montent à "grande allure" et on se demande comment nourrir les 4,000,000 de Chinois qui se trouvent dans la concession internationale.

Voici l'"Indifférent"

Paris, 15 (A.P.) — Serge Bogouslavsky, jeune artiste pauvre, qui "empruntait" la célèbre peinture de Watteau L'Indifférent pour la retoucher, est aujourd'hui en prison sous une accusation de vol. S'il est convaincu de vol, il est susceptible d'un emprisonnement de cinq ans.

Les autorités du Musée du Louvre ont examiné le tableau de \$200,000 de Watteau et ont déclaré qu'il n'a pas trop subi de dommages. Voici l'histoire que Bogouslavsky a racontée à la police, que celle-ci se refuse cependant à croire. Le jeune homme, de lignage russe, a dit que sa sensibilité esthétique a été outragée de voir de quelle façon on procédait à retoucher, par la nettoyeur, la toile de Watteau. Alors, il s'est mis à la copie pour gagner la confiance des gardiens. Puis, le 11 juin, il l'a enveloppée dans un journal et est sorti tranquillement du musée, la toile sous le bras.

Hier, il est entré lentement au Louvre, a remis le tableau aux gardiens en disant: "Voici l'Indifférent". Je l'avais emprunté pour le restaurer dans sa beauté originale".

La police a fouillé son logis, mais elle n'a trouvé dans une pauvre chambre que quelques planches qui lui servent de lit et une boîte qui lui sert de chaise.

VIENT DE PARAITRE

"L'Armure du soldat de Dieu"

PAR EMILE FAVIER

Volume in-8 de 244 pages, 80.80. Editions Alsatia.

Le boulier de la foi, la cuirasse de la justice, le casque du salut, le glaive de l'esprit, les sandales légères; Saint Paul en parle dans son Epître aux Ephésiens.

A l'ombre de ce texte ingénieusement choisi, M. Favier réunit l'essentiel de ce que doit connaître de nos jours un catholique militant, ce qui est utile à sa formation personnelle, ce qui aide son action apostolique.

Il y a dans ce livre une foule de notations curieuses, une foule de problèmes que les catholiques ne se posent pas, ou qui s'offrent à lui; par exemple, rapports de la paroisse et des mouvements spécialisés (pp. 209-214); danger de s'imaginer être apôtre et venir à l'église en critique de son curé; "Rôle facile, rôle tenant. Rôle assez difficile toujours". (p. 217).

Le mérite principal de ces pages est celui-ci: elles présentent la doctrine commune en insistant sur les aspects qui conviennent le mieux à certains ou à leur plaisir le mieux, surtout en matière de morale sociale. (pp. 71-113).

En vente au Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame est, Montréal.



Directrice: Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Nous nous plaignons et nous nous fâchons de tout ce qui nous contrarie et nous ennuit, mais comme nous remarquons peu, pour les apprécier, les bienfaits dont nous sommes comblés par la vie!

Seules les âmes bien vivantes pensent à jouir vraiment de leur jeunesse, de leur santé, de leurs amitiés, de leur aisance plus ou moins grande: elles savent qu'il y en a tant qui ont beaucoup moins qu'elles.

Elles sont reconnaissantes de n'être ni sourdes, ni aveugles, d'avoir l'usage de tous leurs membres; elles remercient Dieu d'un beau coucher de soleil, de la grâce du printemps et aussi d'être capables de comprendre et d'aimer la nature.

Ces âmes aiment la vie et la font aimer. On les trouve partout, dans toutes les situations, riches ou pauvres, entourées ou isolées, rien ne les éteint: elles rayonnent.

C'est un grand merveilleux qu'une âme vivante et ne croyons pas qu'il n'est accordé qu'à rares individus.

Chacun de nous peut acquiescer cette faculté, cette possibilité de joie qui caractérise l'âme qui jamais ne sommeille.

La vie est faite de jours uniformes remplis de petits devoirs, de petits soucis, de joies simples et modestes.

Soudain passe un grand bonheur, ou s'abat une douleur profonde... puis la vie reprend son cours monotone, et le seul moyen d'y prendre de l'intérêt, c'est d'être attentif à ne rien laisser perdre de ce que j'appelle les petites bénédictions: c'est tout ce qui élève et ennoblit la vie, tout ce qui éclaire, tout ce qui vient de l'âme et parle à l'âme. C'est une simple phrase ou tout un livre; c'est un témoignage d'amitié ou un sourire; un oeil de bonté, la découverte des sources profondes d'une vie admirable que nous ne soupçonnions pas.

C'est quelquefois la satisfaction intime de s'être vaincu, d'avoir eu pitié, d'avoir pardonné.

Regardons les autres avec bienveillance et nous ferons des découvertes charmantes.

N'attendons pas, pour les admirer, des actions d'éclat et des gestes héroïques, ils sont rares en ce monde; par contre, les vertus modestes abondent, mais pour les voir, il faut aimer les âmes et chercher à devenir ce qu'elles ont de précieux.

En observant nous découvrirons les dévouements obscurs, les générosités cachées, les indulgences inlassables.

Sous les sourires vous devinez les larmes refoulées et les vies sacrifiées et courageuses qui vous édifieront.

Ce qui se passe dans les âmes ne s'étale pas, ne se raconte pas en belles phrases!

Tant qu'un cœur n'a pas senti qu'il serait compris, il se retranche dans une réserve qui le rend presque invisible.

Mais vous qui aimez la vie et qui savez que les âmes sont précieuses, vous apprendrez à inspirer la confiance qu'elles attendent et qu'elles appellent en silence.

N'ayons pas de ces timidités gauches qui arrêtent tous les élan; laissons voir notre sympathie, cessons de critiquer à tort et à travers, sachons excuser les erreurs et les fautes, ce sera facile si nous nous rappelons les nôtres!

Ceux qui ne cessent de se plaindre et de gémir ne s'occupent que d'eux-mêmes. Ils ne s'apitoient plus sur leur sort s'ils essayaient de voir celui de tant de malheureux qui n'ont pas mérité leur misère.

Les âmes vivantes et rayonnantes ont leurs épreuves et parfois bien douloureuses: elles ne se laissent pas abattre, elles savent accepter, lutter, faire servir à leur progrès spirituel ce qui les fait souffrir.

Et plus que d'autres elles peuvent avoir du bonheur. Le bonheur, quand le comprendrons-nous? ne consiste pas à posséder ce que l'on désire mais à se contenter de ce que l'on a et, bien plus, à jouir de ses biens modestes et à se croire privilégiés de les posséder.

Mais n'en jouissons pas en égoïstes: donnons les fleurs de notre jardin, prêtons nos livres, ne soyons pas avares de nos visites et de nos lettres, laissons voir à nos amis que nous les aimons, rendons-leur des services à l'occasion, oublions les offenses légères et pardonnons les plus graves.

Nous prouverons ainsi que nous aimons la vie en la rendant plus aimable aux autres. C'est un bel apostolat.

FADETTE

Fêtes à Bayonne et à Concarneau

Le musée basque à Bayonne. — Le musée basque est installé dans une vieille maison bayonnaise, connue depuis trois cents ans sous le nom de "Maison Dagourette". Dans ce cadre d'une véritable maison basque, le musée se propose de donner, à tout instant, une image aussi exacte et complète que possible du pays basque, dans le passé et dans le présent, et il y réussit grâce à l'activité de son directeur, le commandant Boissel et au dévouement de ses collaborateurs qui ont, en quelques années, — car le musée est de fondation relativement récente, 1922 — réuni une collection impressionnante de documents figurant la culture propre au peuple basque, fort attaché à sa langue, une des plus anciennes du monde et à ses traditions.

Ce trésor folklorique va s'enrichir de trois nouvelles salles, l'une consacrée aux pèlerinages dans le pays basque et à Saint-Jacques de Compostelle, l'autre aux créations de l'imagination populaire se rapportant à la sorcellerie et aux légendes, et enfin, une épiquerie de campagne sera fidèlement reproduite entre la sacristie et l'auberge du musée.

La fête des filets bleus, à Concarneau

La fête des filets bleus, dont le parrain fut le bon poète de Fouesnant, Jos. Parker, est la plus ancienne — 34 ans d'existence et de succès — des fêtes bretonnes de caractère régionaliste. Elle a servi de modèle à toutes les autres fêtes bretonnes de même genre qui ont été organisées par la suite, mais on a pu l'imiter, non l'égaliser, car elle a pour elle un cadre merveilleusement unique: le port de Concarneau et la fameuse Ville-Close. C'est dans ce décor incomparable que se déroule, le samedi 19 et le dimanche 20 août, le programme essentiellement spectaculaire que voici: samedi 19 août, dans l'arrière-port, près du Campanile, splendide fête nautique de régates bretonnes, danses et chants sur l'eau et dans la lumière des projecteurs par M. et Mme Cuff et le groupe des danseurs de Pont-Aven, avec le concours de Jean Suscinio, chanteur du folklore celtique, des virtuoses de la bombarde, à Salau, de Bannalec, père et fils, et des corps de l'"Hallali Quimperois". Illumination de la Ville Close, du port et des bateaux. Dimanche, 20 août, formation du cortège de la Reine: cavaliers bretons, biniou, costumes bretons anciens et modernes, groupes de moulins blancs de Pontivy, char des enfants, groupe des fleurs d'ajoncs de Pont-Aven, chars des temps anciens et modernes, groupe de Mme Cuff de Pont-Aven, musique des Patroty-Ty-Mam-Doné, char des chanteuses, char de la Reine. A 14 h., à l'entrée de la Ville-Close, remise des clés de la ville à Sa Majesté la Reine, par M. le maire de Concarneau.

Au Petit Château, en Ville-Close, grande kermesse bretonne, concours de costumes bretons, concours de danses bretonnes, concours de luites bretonnes, cabaret breton. Il y aura un grand bal sous la présidence de la Reine.

Les activités féminines. Bureau de placement gratuit. L'Association professionnelle des employés de Bureau prie MM. les professionnels, courtiers, agents de maisons d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son bureau de placement, 20, rue de la République, à Paris, 10, de 10 h. à midi et de 2 à 5 h. du soir. Pour les services de sténodactylogues, caissières, comptables, téléphonistes, etc., etc., complètes et très recommandables.

Retraite fermée de la S.O.C. Du 15 au 19 août, fête du travail, aura lieu la retraite fermée organisée par la S.O.C. à la maison Bethanie, 80, rue Laurier, et prêchée par le R. P. Bergévin, O.M.I. Les membres et leurs amis qui voudraient suivre cette retraite sont priés de donner leurs noms le plus tôt possible, le nombre de places étant limité. Pour tous renseignements, s'adresser à EL 6232 ou à la S.O.C., 853 est, Sherbrooke.

Le remplacement des boutons est encore une de ces missions qu'on peut confier facilement même aux garçons. Choisissez vous-même le bouton et le fil, indiquez nettement l'emplacement. Avec de la bonne volonté — et elle ne manque pas! — on en sortira sûrement.

Les cordons à remettre dans les coutures conviennent mieux aux ouvrières pas très habiles, pourvu que le passe-lacet soit bien carré.

Quimper. Moins d'un an plus tard, M. Ferval se remariait avec une toute jeune et jolie veuve, bien qu'elle fût mère elle-même d'une fillette. Et bientôt une troisième petite fille, demi-sœur des deux autres, naissait de ce mariage, effaçant dans le cœur du père le regret qu'aurait pu lui laisser l'absence de Jeannette.

De grand-mère Plémeur, qui survécut peu d'années à sa fille, Jeanne conservait un doux souvenir quelque peu effacé. C'était une créole de la Martinique, qui avait été fort jolie, et que grand-père avait épousée au cours d'un voyage.

Il semble toujours étrange, presque invraisemblable, dans la première jeunesse, que vos parents, à plus forte raison vos aïeux, aient eu leur roman d'amour. Cependant Jeanne ne pouvait que constater le charme de son aïeule maternelle, dans la miniature qui la représentait avec la coiffure et le costume de sa compatriote l'impératrice Joséphine, dont elle avait les yeux couleur "café fort", mais avec de plus jolis traits, assurément grand-père.

Quimper. Moins d'un an plus tard, M. Ferval se remariait avec une toute jeune et jolie veuve, bien qu'elle fût mère elle-même d'une fillette. Et bientôt une troisième petite fille, demi-sœur des deux autres, naissait de ce mariage, effaçant dans le cœur du père le regret qu'aurait pu lui laisser l'absence de Jeannette.

De grand-mère Plémeur, qui survécut peu d'années à sa fille, Jeanne conservait un doux souvenir quelque peu effacé. C'était une créole de la Martinique, qui avait été fort jolie, et que grand-père avait épousée au cours d'un voyage.

Il semble toujours étrange, presque invraisemblable, dans la première jeunesse, que vos parents, à plus forte raison vos aïeux, aient eu leur roman d'amour. Cependant Jeanne ne pouvait que constater le charme de son aïeule maternelle, dans la miniature qui la représentait avec la coiffure et le costume de sa compatriote l'impératrice Joséphine, dont elle avait les yeux couleur "café fort", mais avec de plus jolis traits, assurément grand-père.

Quimper. Moins d'un an plus tard, M. Ferval se remariait avec une toute jeune et jolie veuve, bien qu'elle fût mère elle-même d'une fillette. Et bientôt une troisième petite fille, demi-sœur des deux autres, naissait de ce mariage, effaçant dans le cœur du père le regret qu'aurait pu lui laisser l'absence de Jeannette.

De grand-mère Plémeur, qui survécut peu d'années à sa fille, Jeanne conservait un doux souvenir quelque peu effacé. C'était une créole de la Martinique, qui avait été fort jolie, et que grand-père avait épousée au cours d'un voyage.

Il semble toujours étrange, presque invraisemblable, dans la première jeunesse, que vos parents, à plus forte raison vos aïeux, aient eu leur roman d'amour. Cependant Jeanne ne pouvait que constater le charme de son aïeule maternelle, dans la miniature qui la représentait avec la coiffure et le costume de sa compatriote l'impératrice Joséphine, dont elle avait les yeux couleur "café fort", mais avec de plus jolis traits, assurément grand-père.

Quimper. Moins d'un an plus tard, M. Ferval se remariait avec une toute jeune et jolie veuve, bien qu'elle fût mère elle-même d'une fillette. Et bientôt une troisième petite fille, demi-sœur des deux autres, naissait de ce mariage, effaçant dans le cœur du père le regret qu'aurait pu lui laisser l'absence de Jeannette.

De grand-mère Plémeur, qui survécut peu d'années à sa fille, Jeanne conservait un doux souvenir quelque peu effacé. C'était une créole de la Martinique, qui avait été fort jolie, et que grand-père avait épousée au cours d'un voyage.

La mode Quelques détails sur la silhouette et les chapeaux à venir

Paris, 10 août — (PC-Havas) Schiaparelli lance une nouvelle silhouette qu'elle baptise "Cigarette" qui se rapproche de ce qu'elle désignait sous ce nom de "Pencil Silhouette" par sa surface plane vue de face, mais qui en différencie essentiellement par l'aspect de son dos où se trouvent des masses d'ampleur et toutes sortes d'ornements. En outre, il faut noter l'importance de la ligne des hanches et des ourlets qui servent aux robes courtes.

Ce style "Cigarette", étroit et étonnant en hauteur "fait jeune" parce qu'il tend à faire paraître grandes et sveltes même les femmes qui ne reproduiraient pas tout à fait à cette ligne. Elle est jeune par les coloris sélectionnés dans le dessein d'apporter un élément de nouveauté: "Portuguese Oyster" un vert sombre aux reflets argentés, "phosphorescent" un vert vif comme un drap de billard, "atmosphérique" un bleu foncé comme un ciel précurseur d'orage, "météore" un bleu vif avec un éclat métallique, "thick mist" un gris bleu plus gris que le bleu, "smoky fire" un rouge foncé comme un voile à reflet gris, "rowdy" un rouge éclatant, "soft orange" qui réhabilite la couleur rouge, et voyante injustement abandonnée. Rien n'est aussi varié que les jupes de Schiaparelli: sous leur apparente simplicité elles sont parfois très ouvragées parce qu'elles complètent les longues et étroites jaquettes qui les accompagnent en répétant immédiatement à la limite de leur basque le motif qui les orne. Ce ne sont plus des groupes de nervures, de légers volants, de fronces ou de ruches très fournies d'aspect lourd, voire même de bandes superposées de bouillonnés en sens contraire.

Quelques jupes sont drapées à la manière de statues de Tanagra, d'autres affectent des allures de tabliers retournés à l'arrière comme ceux des laveuses. Quant aux jours ou aux tournures ils abondent le jour et le soir à moins que cet effet soit tout simplement causé par un gros noeud d'une ceinture de velours qui s'étale sur une jupe plate.

Il faut aujourd'hui insister sur le chapitre des chapeaux: nombreux sont les toques de fourrure qui rappellent les bonnets de grenadiers avec leurs jugulaires sous le menton et parfois relevées sur le front. D'autres sont avec des bords onduleux et garnis sur le devant de choux ou de ruban, il y a des plumes d'autruches de ton pastel, saupoudrées d'or vieilli et frangées de queues d'hermines disposées d'une façon inattendue le long de la jugulaire.

Petits travaux domestiques que peuvent faire les enfants

Rien ne flatte plus un enfant qu'un travail qu'il sait utile. "Je t'aide bien, maman!" dit avec orgueil la petite fille qui a recousu un bouton. Ne lui refusez pas cette joie, même si la première fois le mal est pour vous plus grand que si vous faisiez vous-même la modeste besogne. Bientôt, d'ailleurs, si vous avez la patience de bien expliquer, on vous rendra vraiment service.

Encore faut-il bien choisir les travaux, pour que leur durée et leur difficulté ne lassent pas les jeunes courageux.

Le lavage des gants est par excellence un travail sans danger, ni trop difficile ni trop long. Vous préparez le savonnage tiède et vous laissez barboter ensemble les gants et les menottes jusqu'à ce que le tout soit parfaitement propre.

Exigez que cela soit bien fait: la trop grande indulgence, si l'enfant s'en aperçoit, le dégoûte de ce qu'il fait.

Le remplacement des boutons est encore une de ces missions qu'on peut confier facilement même aux garçons. Choisissez vous-même le bouton et le fil, indiquez nettement l'emplacement. Avec de la bonne volonté — et elle ne manque pas! — on en sortira sûrement.

Les cordons à remettre dans les coutures conviennent mieux aux ouvrières pas très habiles, pourvu que le passe-lacet soit bien carré.

Quimper. Moins d'un an plus tard, M. Ferval se remariait avec une toute jeune et jolie veuve, bien qu'elle fût mère elle-même d'une fillette. Et bientôt une troisième petite fille, demi-sœur des deux autres, naissait de ce mariage, effaçant dans le cœur du père le regret qu'aurait pu lui laisser l'absence de Jeannette.

De grand-mère Plémeur, qui survécut peu d'années à sa fille, Jeanne conservait un doux souvenir quelque peu effacé. C'était une créole de la Martinique, qui avait été fort jolie, et que grand-père avait épousée au cours d'un voyage.

Il semble toujours étrange, presque invraisemblable, dans la première jeunesse, que vos parents, à plus forte raison vos aïeux, aient eu leur roman d'amour. Cependant Jeanne ne pouvait que constater le charme de son aïeule maternelle, dans la miniature qui la représentait avec la coiffure et le costume de sa compatriote l'impératrice Joséphine, dont elle avait les yeux couleur "café fort", mais avec de plus jolis traits, assurément grand-père.

Quimper. Moins d'un an plus tard, M. Ferval se remariait avec une toute jeune et jolie veuve, bien qu'elle fût mère elle-même d'une fillette. Et bientôt une troisième petite fille, demi-sœur des deux autres, naissait de ce mariage, effaçant dans le cœur du père le regret qu'aurait pu lui laisser l'absence de Jeannette.

De grand-mère Plémeur, qui survécut peu d'années à sa fille, Jeanne conservait un doux souvenir quelque peu effacé. C'était une créole de la Martinique, qui avait été fort jolie, et que grand-père avait épousée au cours d'un voyage.

Il semble toujours étrange, presque invraisemblable, dans la première jeunesse, que vos parents, à plus forte raison vos aïeux, aient eu leur roman d'amour. Cependant Jeanne ne pouvait que constater le charme de son aïeule maternelle, dans la miniature qui la représentait avec la coiffure et le costume de sa compatriote l'impératrice Joséphine, dont elle avait les yeux couleur "café fort", mais avec de plus jolis traits, assurément grand-père.

Quimper. Moins d'un an plus tard, M. Ferval se remariait avec une toute jeune et jolie veuve, bien qu'elle fût mère elle-même d'une fillette. Et bientôt une troisième petite fille, demi-sœur des deux autres, naissait de ce mariage, effaçant dans le cœur du père le regret qu'aurait pu lui laisser l'absence de Jeannette.

De grand-mère Plémeur, qui survécut peu d'années à sa fille, Jeanne conservait un doux souvenir quelque peu effacé. C'était une créole de la Martinique, qui avait été fort jolie, et que grand-père avait épousée au cours d'un voyage.

Il semble toujours étrange, presque invraisemblable, dans la première jeunesse, que vos parents, à plus forte raison vos aïeux, aient eu leur roman d'amour. Cependant Jeanne ne pouvait que constater le charme de son aïeule maternelle, dans la miniature qui la représentait avec la coiffure et le costume de sa compatriote l'impératrice Joséphine, dont elle avait les yeux couleur "café fort", mais avec de plus jolis traits, assurément grand-père.

Quimper. Moins d'un an plus tard, M. Ferval se remariait avec une toute jeune et jolie veuve, bien qu'elle fût mère elle-même d'une fillette. Et bientôt une troisième petite fille, demi-sœur des deux autres, naissait de ce mariage, effaçant dans le cœur du père le regret qu'aurait pu lui laisser l'absence de Jeannette.

De grand-mère Plémeur, qui survécut peu d'années à sa fille, Jeanne conservait un doux souvenir quelque peu effacé. C'était une créole de la Martinique, qui avait été fort jolie, et que grand-père avait épousée au cours d'un voyage.

du bout et ne risque pas de se fourvoyer.

De la bourre pour les coussins. Vous ne savez comment remplir vos coussins et vous avez quantité de vieux chiffons de laine: voilà un superbe travail pour les petits. Avec des ciseaux à bouts ronds, ils couperont en minuscules parcelles tous vos anciens lainages et gonfleront eux-mêmes vos enveloppes de coussins.

Le dévidage de la laine. Les enfants calmes arrivent à faire parfaitement ce travail fastidieux pour les mamans, pourvu qu'on ne donne qu'un écheveau à la fois.

Si le travail se prolonge, l'énergie s'en mêlant, on arrive qu'on embrouille tout. On peut d'ailleurs poser comme principe, quel que soit le travail dont il s'agit, qu'un enfant ne peut s'appliquer plus d'une demi-heure.

Repasser le linge plat. Les torchons ou les serviettes éponge peuvent se contenter d'un fer tiède, sans danger pour les jeunes mains. Vous pouvez très bien laisser votre fille "continuer le repassage" lorsque vous avez laissé "baisser" votre feu, et commencez vous-même d'autres travaux. Autant de moins qui vous restera à faire.

En mêlant vos filles à l'activité de la maison, vous commencerez utilement leur apprentissage ménager et vous éviterez l'agacement de voir que sans raison aucune "elles mettent leur nez partout". La curiosité est légitime, mais il faut la canaliser.

Recettes éprouvées

Le fromage blanc, appelé en anglais *fromage cottage*, se vend à prix raisonnable; mais on peut aussi aisément faire soi-même à la maison un bon fromage blanc: avec le lait sur, que l'on a souvent pendant les chaleurs. Une des économistes ménagères du Service des marchés, du ministère fédéral de l'Agriculture, a fait l'essai des recettes suivantes qu'elle recommande pour le menu d'été.

FROMAGE BLANC

2 pintes de lait entier, sur ou lait crémeux, 1 c. à thé de sel, poivre, crème.

Servez-vous de lait d'un bon goût qui vient de surir. Mettez ce lait sur dans une casserole ou dans un bain-marie et placez-le sur de l'eau chaude jusqu'à ce qu'il se sépare en caillé et en petit-lait. Cette séparation se produit lorsque la température du lait atteint de 100 à 110 degrés F. Remuez le lait de temps à autre pendant qu'il chauffe. Recouvrez une grosse passoire d'une toile à fromage et faites égoutter le caillé par-dessus. Lorsque le petit-lait est soutiré, on peut laver le caillé en versant de l'eau froide dessus. Mettez le caillé dans un bol, mélangez bien, assaisonnez de sel et de poivre et humectez de crème. Cette recette fait environ 2 tasses de fromage.

SALADE HYGIENIQUE

1 c. à soupe de gélatine; 3 c. à soupe d'eau froide; 1 1/2 tasse de fromage blanc; 1/2 tasse de sauce à salade; 1 c. à thé de sel; 1 1/2 tasse de concombre égrené et coupé en dés; 2 c. à soupe de sucre; 2 c. à soupe de jus de citron; 1 tasse de carotte râpée; 1/2 tasse de piment vert, haché fin; 2 c. à soupe d'oignon émincé.

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide et faites dissoudre dans l'eau chaude. Mélangez le fromage et la sauce à salade. Ajoutez le sel, le beurre, le jus de citron et les légumes. Ajoutez la gélatine dissoute. Mettez en moules et refroidissez. Servez sur de la laitue croquante.

FROMAGE BLANC

2 c. à soupe de gélatine; 2 1/2 tasses de jus de tomates; 1 m. à thé de sucre; 1 c. à thé de sauce Worcestershire; sel et poivre au goût; 1 1/2 tasse de fromage blanc.

Faites tremper la gélatine dans 1 1/2 tasse de jus de tomate. Ajoutez l'assaisonnement au jus qui reste et amenez au point d'ébullition. Faites dissoudre la gélatine dans le jus chaud. Versez dans un gros moule et refroidissez. Lorsque le mélange commence à s'épaissir, pressez par cuillères à soupe dans le fromage blanc. Refroidissez jusqu'à ce que ce soit ferme. Démoulez sur de la laitue ou sur toute autre salade.

TARTELETTES AU FROMAGE

1/2 tasse de lait; 1/2 tasse de sucre; 2 c. à soupe de farine; pincée de sel; 2 jaunes d'œufs; 1 1/2 tasse de fromage blanc; 2 c. à soupe de beurre; jus et zeste râpé de citron.

Faites chauffer le lait. Ajoutez le sucre, la farine et le sel. Faites cuire le mélange jusqu'à épaississement, en remuant constamment. Ajoutez les jaunes d'œufs bien battus et faites cuire 3 minutes de plus. Ajoutez le fromage, le beurre, le jus et le zeste de citron. Versez le mélange dans des abaisseuses à tares ou à tartelettes bien huilées.

MAIS, EN RÉALITÉ, ELLE AVAIT UN PETIT CŒUR ARDENT, UNE INTELLIGENCE

Plus tard, enfin, il l'avait instruite et charmée par les récits pittoresques de ses voyages et des mœurs curieuses des indigènes parmi lesquels il avait vécu. Grand-père et lui collaboraient ensemble pour une œuvre qui leur tenait au cœur: une histoire des *Saints de Bretagne*, et Jeanne, en grandissant, les avait aidés dans leurs recherches, compulsant, elle aussi, les anciens manuscrits enrichis de précieuses miniatures. Ah! c'était une vie si douce, bien qu'un peu sérieuse, une peu exceptionnelle pour une jeune fille.

Et maintenant, tout était fini, brusquement fini! M. Plémeur paraissait fatigué depuis quelque temps; mais Jeanne était loin de prévoir l'accident — une hémorragie cérébrale — qui le lui avait enlevé en peu de jours.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), administrateur — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Petits conseils d'hygiène

POUR VOS YEUX

Pour vos yeux, voici quelques conseils très simples: si vous avez pleuré ou veillé et si vous avez les yeux des poches qui vous défigurent, faites chaque matin dix minutes d'application d'eau de roses assez chaude à l'aide d'un tampon d'ouate. En même temps cela donnera plus de limpidité à votre regard.

Pour calmer des paupières enflammées et gonflées, rien de tel que de l'eau de plantain, de cerfeuil ou de mauve.

Si le vent fait brûler les paupières, lavez-les avec de l'eau légèrement salée.

POUR LES JAMBES ENFLÉES

Pour avoir de jolies jambes, faites-vous des massages avec un rouleau caoutchouté, puis le soir combattez l'enflure en faisant des affusions d'eau froide en pressant une éponge sur les genoux. Ne prenez jamais de bains chauds, surtout le soir. Dans votre lit, placez deux oreillers sous vos pieds; autant que possible, placez toujours vos jambes plus haut que le siège sur lequel vous êtes assise. Faites de la bicyclette, de la nage, de la danse. Matin et soir, quelques exercices de culture physique.

POUR CONSERVER VOTRE SANTÉ

Pour conserver votre santé, ne dormez pas plus de huit heures, sortez de table en ayant faim, ne buvez pas d'alcool et faites de la gymnastique.

Pour éviter l'inflammation du nez, faites des lavages à l'eau de guimauve et de pavots.

Faits et glanes

Les geysers

C'est une source d'eau chaude, souvent bouillante, qui jaillit du sol avec impétuosité, un véritable jet d'eau naturel.

Les geysers se produisent dans les régions volcaniques. Dans ces régions, en effet, d'une part le sous-sol est surchauffé, d'autre part il contient un grand nombre de fissures.

Supposons qu'une nappe d'eau souterraine traverse un sous-sol volcanique, l'eau se trouve échauffée, souvent même elle entre en ébullition et, par la pression de la vapeur, elle est poussée vers la surface et s'élève dans une fissure.

Or dans les régions de grande activité volcanique le sous-sol ne se trouve pas partout à la même température. Certaines recherches qui sont balayées par des courants de gaz brûlants venus des profondeurs peuvent être plus chaudes que d'autres.

Supposons que, dans une fissure, les roches A et B soient ainsi beaucoup plus chaudes que les roches environnantes.

Supposons, d'autre part, qu'une colonne d'eau, elle-même très chaude, pousse par des bulles de vapeur s'élève dans cette même fissure.

Au moment où elle arrive à la hauteur des roches A et B, brusquement cette eau se trouve complètement vaporisée et elle jaillit violemment hors de la fissure.

Le jet de vapeur dure pendant une ou deux minutes jusqu'à ce que toute l'eau en contact avec les roches A et B se soit vaporisée. Lieu de la lave, projetant dans le ciel un jet de vapeur d'eau.

On rencontre des geysers dans presque toutes les régions volcaniques. Un des plus célèbres est le Grand Geyser d'Islande, qui a trois mètres de diamètre et dont la gerbe de vapeur et d'eau bouillante peut atteindre 50 mètres de hauteur.

Aux Etats-Unis, dans le parc national de Yellowstone, dans les Montagnes Rocheuses, on compte plus de 10,000 geysers de toutes les tailles, qui sont en activité presque continuelle.

Le succès en affaires... à quoi l'attribuez-vous?

D'ordinaire à votre mise correcte et à la propreté de votre habit. Pour un bon et vrai nettoyage, adressez-vous à

Léveillé

Les TEINTURIERS et NETTOYEURS CONNUS, des experts en nettoyage et dans l'art de teindre.

Signalez tout simplement: **CHerrier 2152**

Léveillé Limitée — Bureau: 4368 Parthenais —

Atelier: 4371 Lafrance

Maison canadienne-française fondée en 1912.

EATON



Choses et autres

CORVEE OU PLAISIR...

Balayer, épousseter, nettoyer peuvent être à votre gré corvée ou plaisir! Il suffit de se procurer l'appareil qui transforme en plaisir ce qui auparavant semblait une corvée.

Cet

LA Fin de Semaine COMMENCE A 130

C'est le temps des vacances... de la cuisine légère... des repas rafraîchissants et savoureux.

Vous vous éviterez bien des soucis en ce qui concerne vos menus pour peu que vous prépariez de délicieux repas de POISSON... si faciles à préparer et ils ne manquent jamais de plaire.

Vous pouvez vous procurer presque partout du poisson, des mollusques et des crustacés canadiens, soit frais, gelés, fumés, séchés, en conserve ou marinés. Vous avez le choix de plus de 60 variétés de poissons d'eau douce ou de mer qui se prêtent toutes à la préparation de mets délicieux pour l'été.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA:

Galettes de Poisson au Four

- 3 tasses de poisson lamelle (cuit ou en conserve)
- 2 tasses de chapelure
- 3/4 cuillerée à thé de sel
- 3/4 cuillerée à thé de poivre
- 1 cuillerée à soupe de jus de citron
- 2 oeufs
- 3/4 de tasse de lait

Mélangez le poisson, la chapelure, l'assaisonnement, le poivre vert et le jus de citron. Battez les oeufs, combinez avec le lait et mélangez avec le poisson. Pressez dans de petites coupes à flanc grâissées et cuisez dans un four moyen (350 deg. Fahr.) pendant environ 1 heure. Div. 6 à 8 portions. Servez démolées avec sauce aux oeufs additionnée d'oignon. Garnissez de persil ou de cresson.

...ure de 57 pages intitulée "Poisson", 67

...ement)

100
100 recettes
MINISTÈRE DES PÊCHERIES

Le POISSON au menu du jour

D-31P

LA VIE SPORTIVE

Belle tenue du jockey Dyer à Connaught Park

Aylmer, 15. — Le jockey Dyer s'est de nouveau mis en évidence hier après-midi à la piste du Connaught Park Jockey Club en conduisant trois courses à la victoire. Il gagna avec Jay D., à la première course, puis il triompha avec Gawaine et finalement il s'assura la victoire alors qu'il montait Smoke Ring.

Gawaine, de l'écurie Soddors, a gagné la principale épreuve de la journée, la bourse de la Vallée d'Otawa, pendant que Bon Champ a fini en deuxième place et que Pillor Lad s'est classé troisième.

Résultat des épreuves:
PREMIERE COURSE, 5 furlongs 1-2. — Jay D., 116, J. Dyer, 3.35, 2.55; Red Diamond 111, R. Gonzales, 3.30, 3.25; Westys Butler 111, E. White, 4.20, Temps 1.09 4-5. Ont aussi couru: Skotchey Miss Trycom, Saint Eye, Rompus, Federal Reserve, Main Spin, Brandy Snap.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Colored Artist, T. Collins, 8.10, 4.95, 3.90; Indian Salute 115, R. Conner, 5.05, 3.65; Falermin 105, W. Yarling, 4.70, Temps 1.16. Ont aussi couru: Bank Holiday, John Bane, Sally Quick, Rich Strike, Bon Marché, Royal Widow, Lady Kiluna.

TROISIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — Noisette 104, E. Sylvia, 4.75, 3.70, 2.80; Cuvanna 104, W. Snyder, 4.00, 2.55; Flutter Up 109, J. Dyer, 2.55, Temps 1.49. Ont aussi couru: Shoteur, Tetra Domino, Triple Play, Pennant Bearer, Partisan, Risco, Tapstick.

QUATRIEME COURSE, mille 70 verges. — Swift Lad 108, Yarling, 4.90, 3.85, 2.95; Nameoki 113, R. Conner, 5.75, 3.15; Joe Jay 113, W. Snyder, 3.30, Temps 1.48 3-5. Ont aussi couru: Carus Clarus, Big Dollar, Attaquecheby, Bay Boy, Sky Warrior, Texas Moon, Ennismore, Haary G., Blond Jester.

CINQUIEME COURSE, mille 70 verges. — Gawaine 112, J. Dyer, 5.50, 3.10, 2.60; Bon Champ 107, R. Gonzales, 3.25, 2.55; Pillor Lad 110, W. Yarling, 3.10, Temps 1.46. Ont aussi couru: Trajectory, Frank C., Prince Hal, Doer.

SIXIEME COURSE, 1 mille 1-4. — Queens Color, Halliburton, 9.10, 4.70, 2.95; Volgadale 108, R. Conner, 5.75, 3.55; Amscar 108, J. Dyer, 5.10, Temps 2.11 3-5. Ont aussi couru: Rockmell, Cecil B., Aurangzeb, Beginning, Stockwood, Mr. Schott.

SEPTIEME COURSE, 1 mille. — Smoke Ring 110, J. Dyer, 7.75, 4.80, 3.40; Crowland 115, R. Johnstone, 6.05, 3.35; Rose Marine 103, Yarling, 3.60, Temps 1.44. Ont aussi couru: King Bob, Perfect Knight, Masonville, Rockroma, Brotherton, Montmorency, Fire Reel, Ann Hanover, Roche Dor.

Nouveaux joueurs pour Brooklyn

New-York, 15. — Les doggers de Brooklyn ont annoncé l'achat pour \$40,000 des voltigeurs Charles Gilbert et Calvin Chapman, du Nashville, dans la Southern Association en plus d'exercer leur option sur le lanceur Carl Doyle, de Memphis, de la même ligue.

Gilbert et Chapman se rapportent aux Dodgers après les éliminations dans cette ligue, si bien qu'ils se joindront au club le printemps prochain. Il est indéfini quand Doyle pourra endosser l'uniforme car le Memphis est actuellement en tête de la Southern Association.

Les meilleurs frappeurs des grandes ligues

P.A.	P.	Ab.	Pts	Cs.	P.C.
DiMaggio, Yankees	74	281	84	134	283
Fox, Red Sox	97	366	103	134	286
Johnson, Ath.	108	303	89	138	351
Mise Card.	101	376	72	131	346
Arzovich, Phillies	101	376	72	131	346
Bonura, Giants	101	376	72	131	346
CIRCUITS: Ligue Américaine: Fox, Red Sox, 30; Greenberg, Tigers, 20; Kirk, Yankees, 18; Gordon, Yankees, 18; Johnson, Athletics, 18; Ligue Nationale: Ott, Giants, 25; Mize, Cardinals, 20; C. Miller, Dodgers, 19; West, Beas, 17; McCormick, Reds, 17.					
POINTS PRODUITS: Ligue Américaine: Williams, Red Sox, 95; Fox, Red Sox, 92; Johnson, Athletics, 87; Walker, White Sox, 84; Cronin, Red Sox, 83; Ligue Nationale: McCormick, Reds, 93; Bonura, Giants, 75; Camilli, Dodgers, 74; Medwick, Cardinals, 73; Ott, Giants, 73.					

Belle victoire pour le vétérân Larry French

Saint-Louis, 15. — Les Cubs de Chicago ont réussi à infliger un blanchissage aux Cardinals de St-Louis hier après-midi alors que le vétérân Larry French n'accorda que quatre coups réussis à ses rivaux pour faire triompher son club par un résultat de 4 à 0.

Le coup de deux-but de Stan Hack à la quatrième manche fit compter deux points pendant que le coup de circuit de Bill Nicholson à la cinquième en ajoutait un autre. Le premier but fut comploté à la troisième manche sur l'erreur de Joe Medwick.

Deux des quatre simples obtenus par les Cardinals furent frappés à la quatrième manche, mais aucun joueur ne dépassa le deuxième but, ni dans cette manche ni dans aucune autre. Après le coup sûr de Martin à la cinquième, French n'accorda plus un seul coup sûr de la journée.

Résultat détaillé de la joute:

CHICAGO	AB	P	CS	R	A
Hack, 3b	5	1	1	1	2
Herman, 2b	4	0	1	1	5
Galen, cf	3	0	0	0	0
Leiber, cf	3	0	1	2	0
Nicholson, cf	3	1	1	1	0
G. Russell, 1b	4	0	1	1	1
Mattick, c	4	1	1	5	3
Mancuso, r	4	1	2	6	0
French, 1	3	0	0	0	1

Total 33 4 7 27 12

SAINT-LOUIS	AB	P	CS	R	A
Brown, cf	3	0	0	1	1
S. Martin, 2b	4	0	1	3	2
Slaughter, cf	4	0	0	5	0
Medwick, cf	3	0	0	4	0
Mize, 1b	4	0	1	10	1
Moore, c	4	0	2	0	0
Gutierrez, 3b	4	0	1	0	1
Owen, r	3	0	1	2	0
Sunkel, 1	1	0	0	0	1
McGee, 1	1	0	0	0	1
z-Davis	1	0	0	0	0
Weiland, 1	0	0	0	0	0

Total 32 0 4 27 6

z-Frappa pour McGee à la 7e.

Résultat par manche:

Chicago 001201000—4

St-Louis 000000063—0

Sommaire: erreurs, G. Russell, Medwick; points produits par Hack 2, Nicholson; deux-but, Hack; circuit, Nicholson; double-but, Mize à S. Martin; laisses sur les buts, St-Louis 7, Chicago 8; buts sur balles de French 2, Sunkel 5, McGee 1; retirés au bâton, par French 6, Sunkel 1; coups sûrs sur balles de Sunkel 1, en 3-2-3 manches; McGee 1, en 3-1-3 manches; Weiland 1, en 2 manches; lanceur perdant, Sunkel; arbitres, Stewart, Magerkurth et Barr; temps, 1 h. 55, assistance, 4,281.

AUTRE PARTIE

Pittsburg 000340001—8 12 2

Cincinnati 000014004—6 11 2

Baers, Sewell, Brown et Mueller; Derringer, Davis, Johnson, Vander Meer, Grissom, Thompson et Lombardi, Hershberger.

Un pari-double bien profitable

Chicago, 15. — Le plus gros pari-double de l'histoire du turf aux États-Unis a été réalisé ici hier après-midi à Washington Park.

Lorsque Joy Bet et Merry Caroline ont gagné la première et deuxième courses pour rapporter \$10,772.40.

Un seul billet avait été vendu sur la combinaison. L'heureux gagnant fut H. E. Davis, de Anna, Ill.

Il n'était pas à la piste mais il envoya son pari par l'entremise d'une connaissance qui travaillait à la piste.

Le record précédent aux États-Unis était de \$7,205 et il avait été réalisé par Winona et Arakay le 18 mars 1935 à Tropical Park.

Joy Bet a payé \$131.40 pour gagner \$244 en deuxième et \$31.80 en troisième. Merry Caroline a valu \$21 en premier, \$9 en deuxième et \$5 en troisième.

Les honneurs sont partagés hier à Détroit

Détroit, 15. — Les Indiens de Cleveland et les Tigres de Détroit ont divisé hier au cours d'un programme double. Les Indiens gagnèrent la partie initiale par 8 à 4, en dix manches, pendant que les locaux triomphèrent par 10 à 3 dans la finale.

La défaite dans la première joute portait la série de défaites des Tigres à trois, venant à la suite de deux autres aux mains des Browns de St-Louis, mais "Schoolboy" maltrisa les Indiens d'Oscar Vitt dans la deuxième pour remporter sa sixième victoire de la saison contre neuf défaites.

Rowe s'est montré solide, bien qu'ayant accordé neuf coups sûrs. Les Indiens complétèrent un point à la première manche et furent ensuite blanchis jusqu'à la neuvième.

Benny McCoy s'est distingué en frappant un coup de circuit, faisant compter Rowe avant lui, le dernier ayant été passé au premier, à la troisième manche, puis Rowe fit lui-même compter deux points à la quatrième manche alors que les Tigres frappèrent sept de leurs coups sûrs pour enregistrer six points. Hal Trosky a frappé son quinzième coup de circuit avec un homme sur les buts à la quatrième manche.

CLEVELAND

AB	P	CS	R	A	E
Boudreau, ac	5	2	2	5	4
Campbell, cf	3	1	1	4	0
Chapman, c	3	2	1	2	0
Trosky, 1b	4	2	2	7	1
Heath, cf	5	0	1	1	1
Keltner, 2b	5	1	2	5	0
Mack, 2b	5	0	1	2	2
Hemley, r	4	0	0	3	1
Allen, 1	3	0	0	1	3
Milnar, 1	1	0	0	0	1

Total 38 0 10 30 13 2

DETROIT

AB	P	CS	R	A	E
McClosky, c	4	0	2	5	0
McCoy, 2b	5	1	2	1	2
Averill, cf	5	0	0	3	0
York, 1b	5	2	2	11	0
Higgins, 3b	3	0	1	0	1
Fox, cf	5	1	2	5	0
Tebbetts, r	4	0	1	5	1
Croucher, c	3	0	0	3	0
Gehringer, 1	1	0	0	0	0
Rogell, ac	0	0	0	1	0
McKain, 1	3	0	0	2	0

Total 37 4 10 30 10 2

a-Frappa pour Croucher à la 8e.

Cleveland 0002010104—8

Détroit 002000020—4

SOMMAIRE: Points produits par Higgins 2, Fox 2, Trosky 3, Chapman 2, Wagner 3, Blair, Judnich, Mack 2, Schulte, Deal, Moser, Mills; deux-but, Moser 2, Deal, Blair; circuit, Mack; but volé, Witek; sacrifice, Beggis; doubles-jeux, Norris (seul); Blair à Schulte à Mack; Bell à Norris à Hason; laisses sur les buts, Newark 7, Montréal 6; coups sûrs sur balles de Grabowski 4, Croucher 2, Beggis 1; retirés au bâton, par Beggis 3, Croucher 1, Duke 1; coups sûrs sur balles de Grabowski, 4 en 1-2-3 manche; Duke 5 en 2; Croucher 4 en 3-1-3; lanceur perdant, Grabowski; arbitres, Kelly et Swanson, durée de la joute, 1 h. 48 m.

Deuxième partie:

CLEVELAND

AB	P	CS	R	A	E
Boudreau, ac	5	1	2	4	0
Campbell, cf	4	0	1	0	0
Weatherly, c	4	0	1	5	0
Trosky, 1b	4	0	1	6	1
Heath, cf	4	0	0	3	0
Keltner, 3b	2	0	0	2	2
Grimes, 3b	1	0	1	1	0
Mack, 2b	4	1	0	2	4
Sewell, r	3	0	0	3	0
aHale	1	1	0	0	0
Hudlin, 1	1	0	0	0	0
Stromme, 1	2	0	1	0	1
Chapman, 1	1	0	1	0	0

Total 36 3 9 24 8

DETROIT

AB	P	CS	R	A	E
McClosky, c	5	1	3	4	0
McCoy, 2b	5	2	2	3	7
Averill, cf	4	0	0	1	0
York, 1b	5	0	1	13	0
Higgins, 3b	5	1	2	1	4
Fox, cf	4	1	1	0	2
Tebbetts, r	3	1	1	2	0
Croucher, ac	3	1	1	2	0
Rowe, 1	3	2	1	0	0

Total 36 10 12 27 13

a-Frappa pour Sewell à la 9e.

b-Frappa pour Stromme à la 9e.

Cleveland 100000002—3

Détroit 00260020x—10

Sommaire: Points produits par Weatherly, Chapman 2, McCoy 3, Tebbetts, Rowe 2, McClosky 2, Higgins, Deux-but: Boudreau 2, Tebbetts, Hale, Trois-but: McClosky, Circuit: Croucher, Beggis, Heath, Sacrifice: Croucher, Double-jeu: Keltner à Mack à Trosky, Laisses sur les buts: Cleveland 7, Détroit 8; Buts sur balles: de Hudlin 2, Stromme 3, Rowe 1, Retirés au bâton: par Hudlin 1, Stromme 1, Rowe 3; Coups sûrs: sur balles: de Hudlin 6 en 3-1-3 manches; Stromme 6 en 4-2-3 manches, Lanceur perdant: Hudlin, Arbitres: Geisel, Rommel et Rue, Durée de la joute: 1 h. 56 minutes.

AUTRE JOUTE

Saint-Louis 000002000—2 3 0

Chicago 01000120x—5 13 2

Trotter, Lawson, Whitehead et Glenn; Rigney et Tresh.

Le Montréal descendu en dernière place

Burleigh Grimes, qui a été engagé au commencement de la présente saison comme pilote des Royaux de Montréal, n'est pas en mesure d'exiger une augmentation de salaire pour la prochaine saison s'il demeure à la tête de notre club car la position de notre équipe dans la course au championnat de la Ligue Internationale est loin d'être satisfaisante et pour les directeurs et pour les spectateurs montréalais car le club local occupe présentement, sur un pied d'égalité avec le Toronto, la dernière position et cela à la suite du double échec subi hier soir aux mains des Ours de Newark.

Dans la première joute à l'affiche le Montréal a perdu par un résultat de 10 à 2 tandis qu'à la deuxième rencontre il fut de nouveau vaincu par 2 à 1.

Dans le premier engagement les lanceurs Grabowski, Crouch et Duke furent bombardés pour treize coups réussis tandis que les Royaux obtenaient neuf coups sûrs contre Beggis.

Dans la joute finale la lutte fut beaucoup plus intéressante car Washburn et Wicker se livrèrent un beau duel qui se termina par la victoire du premier avec cependant les honneurs également partagés en ce qui concerne le nombre de coups sûrs. Chaque club frappa six fois en lieu sûr.

Les deux mêmes clubs seront de nouveau aux prises ce soir au Stade et Bob Porter lancera probablement pour le club local tandis que Beddingfield sera probablement le choix du gérant du Newark.

Au cours du programme d'hier soir l'on apprit que les Dodgers de Brooklyn avaient décidé d'exercer leur option sur Arthur Parks, obtenu des Royaux.

PREMIERE PARTIE

NEWARK

AB	P	CS	R	A	E
Holmes, cd	4	2	2	1	0
Mack, 1b	4	1	1	0	0
Blair, 3b	4	2	1	2	1
Judnich, cc	3	2	2	1	0
Witek, ac	4	3	3	1	0
Mills, c	2	0	1	1	0
Wagner, r	3	0	2	3	0
Schulte, 2b	4	0	1	3	6
Beggis, 1	3	0	0	1	0

Total 31 10 13 21 12 6

MONTREAL

AB	P	CS	R	A	E
Bell, 2b	4	1	2	1	4
McCoy, 2b	4	1	2	2	0
Rosen, cd	3	1	1	0	0
Becker, r	3	0	0	2	0
Hasson, 1b	3	0	1	7	0
Ross, 3b	3	0	1	1	6
Norris, ac	3	0	0	7	3
Grabowski, 1	0	0	0	0	0
Crouchi, 1	1	0	0	0	1
a-VanRobays	1	0	0	0	0
Duke	0	0	0	0	0
b-Simon	1	0	1	0	0

Total 28 2 9 21 9 0

a-Frappa pour Crouch à la 5e.

b-Frappa pour Duke à la 7e.

Résultat par manche:

Newark 3202129—10

Montréal 1000100—2

Sommaire: points produits par Mitek, Wagner 3, Blair, Judnich, Mack 2, Schulte, Deal, Moser, Mills; deux-but, Moser 2, Deal, Blair; circuit, Mack; but volé, Witek; sacrifice, Beggis; doubles-jeux, Norris (seul); Blair à Schulte à Mack; Bell à Norris à Hason; laisses sur les buts, Newark 7, Montréal 6; coups sûrs sur balles de Grabowski 4, Croucher 2, Beggis 1; retirés au bâton, par Beggis 3, Croucher 1, Duke 1; coups sûrs sur balles de Grabowski, 4 en 1-2-3 manche; Duke 5 en 2; Croucher 4 en 3-1-3; lanceur perdant, Grabowski; arbitres, Kelly et Swanson, durée de la joute, 1 h. 48 m.

Deuxième partie:

NEWARK

AB	P	CS	R	A	E
Holmes, cd	4	0	2	3	0
Mack, 1b	4	0	0	6	0
Kelleher, 3b	4	0	0	1	1
Judnich, cc	4	0	1	1	0
Witten, ac	4	1	1	3	3
Mills, c	3	0	0	3	0
Holm, r	3	0	0	5	1
Echulte, 2b	3	1	2	3	2
Washburn, 1	2	0	0	1	3

Le sacre de S. E. Mgr Joseph Charbonneau à Ottawa

La cérémonie de la consécration épiscopale du premier évêque de Hearst a eu lieu ce matin — Les évêques et les laïques présents

LES ARMES DU NOUVEL EVEQUE — BANQUET ET RECEPTION

Ottawa, 15 (D.N.C.) — Le sacre de S. Ex. Mgr Joseph Charbonneau, premier évêque de Hearst, Ontario, et suffragant de la province ecclésiastique d'Ottawa, a eu lieu ce matin en la basilique d'Ottawa. L'éclat de la cérémonie a été rehaussé par la présence d'une vingtaine d'archevêques et d'évêques, des représentants du haut clergé de plusieurs diocèses, des représentants des communautés religieuses et des sociétés nationales. De nombreux citoyens de la capitale et de l'extérieur ont assisté aux cérémonies du sacre, rendant ainsi hommage au nouveau prélat qui fut pendant de nombreuses années l'un des deux vicaires généraux du diocèse d'Ottawa. Le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario, la justice, la culture et la magistrature étaient représentés.

Au Sacre

S. Ex. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, était l'évêque consécrateur. Les co-consécrateurs étaient S. Ex. Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Basile et cousin de Mgr Charbonneau, et S. Ex. Mgr Rhéaume, nouvel évêque de Timmins.

S. Ex. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, a donné le sermon en français, et S. Ex. Mgr Nelligan, évêque de Pembroke, le sermon en anglais.

Les autres dignitaires qui ont servi aux cérémonies du sacre sont les suivants:

Prêtre-assistant: Mgr Hilaire Chartrand, vicaire général du diocèse d'Ottawa.

Diacres d'honneur: MM. les chanoines Onésime Lalonde, curé de la Basilique, et Georges Prud'homme, curé de Saint-Patrice.

Diacre d'office: M. l'abbé Francis Bradley, professeur à l'Université d'Ottawa.

Sous-diacre d'office: M. l'abbé Ernest Préseault, vicaire, Sainte-Bernadette de Hull, P. Q.

Sous-diacre à la croix: M. l'abbé A. Labelle, porte-croix, M. l'abbé S. Chartrand, porte-mitre; M. l'abbé J.-P. Saint-Germain, porte-bougeoir, M. l'abbé J. Richard, porte-livre; M. l'abbé E. Bisson, acolytes; MM. les abbés R. Lajoie et W. Bray, familiers; MM. les abbés J. Poirier et E. Poirier, thuriféraires; M. l'abbé E. Poirier.

Cérémoniales: MM. les abbés Lucien Beaudin, secrétaire de S. Ex. Mgr Forbes, René Martin, supérieur du séminaire d'Ottawa et R. Benoit.

Prêtres assistants: le Rév. Père Pierre Jalbert, provincial de la Compagnie de Marie, et M. le chanoine Emile Secours, procureur diocésain.

Assistants de Mgr Charbonneau: MM. les abbés Roméo Gascon, curé de Châteaufort, Philippe Chartrand, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, Montréal.

Chantres pour les litanies: M. l'abbé L.-Philippe Montour, professeur au Petit Séminaire d'Ottawa, et le R. P. Raoul Préseault, C. S. V.

Portes-attributs pour Mgr Charbonneau: MM. les abbés L. Larocque, porte-croix, et M. Bilodeau, porte-mitre.

Les évêques

Archevêques et évêques présents au sacre: LL. EE. Nosseigneurs Emile Yelle, archidécrotte de Saint-Basile, et Louis Rhéaume, évêque de Timmins; NN. SS. Ryan, évêque de Hamilton, John-G. Kiddy, évêque de Victoria, John-G. Kiddy, évêque de London, J.-A. Papineau, évêque de Joliette, Georges Courchesne, évêque de Rimouski, J.-A. Desmarais, évêque d'Amos, Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, Albini

Lafortune, évêque de Nicolet, Anas-tase Forget, évêque de Saint-Jean, Qué., Philippe Durand, évêque-coadjuteur de Sherbrooke, M. J. O'Brien, archevêque de Kingston, R.-H. Dignan, évêque de Sault-Sainte-Marie, P.-A. Bray, évêque de Saint-Jean, N.-B., Emmanuel-A. Deschamps, auxiliaire de Montréal, J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield.

Etaient représentés: Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, par Mgr Hormidas Trudel, v.g.

Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, par M. le chanoine J.-A. Carrière, curé de Saint-Rédempteur de Hull.

Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg, par Mgr A. Charest, P.D.

Mgr l'Archevêque de Halifax.

La famille de Mgr Charbonneau

Membres de la famille de Mgr J. Charbonneau qui ont assisté au sacre:

M. et Mme Daniel Charbonneau, père et mère du nouvel évêque.

Ses frères et sœurs: M. et Mme Léon Charbonneau, d'Alfred, Ont.; M. et Mme Arthur Bricault, de Lévesque, Ont.; la rév. Soeur Marie du Bon-Conseil, supérieure des Servantes de Jésus-Marie; M. et Mme F. Ménard, Hull; M. et Mme Emile Landriault, Hull; M. et Mme Jean Charbonneau, de Lévesque; M. et Mme Eugène Charbonneau, d'Alfred, Ont.; M. et Mme Arthur Charbonneau, de Lévesque.

Quelques présences

Voici la liste partielle des personnes qui ont assisté au sacre: M. Ernest Lapointe, ministre de la justice; M. Paul Leduc, ministre agricole; M. Albert Pinard, député fédéral d'Ottawa-est; M. E.

A. Bourque, conseiller municipal; M. le maire Alphonse Mousselet, de Hull, et Mme Mousselet; M. et Mme John Gleeson; M. le professeur Louis Charbonneau, d'Ottawa; M. P.-J.-A. Cardin, ministre fédéral des travaux publics; M. le sénateur Louis Côté, d'Ottawa; M. le juge H.-A. Fopier, de Hull; M. et Mme J.-A. O'Brien; M. Edmond Cloutier, gérant du journal Le Droit; M. et Mme Georges Terrien; M. Adélard Chartrand; M. J.-H. Lefebvre, professeur à l'Ecole Normale de Hull; M. D.-T. Robichaud, surintendant du Bureau des traductions; M. Maurice Morissette; M. et Mme Aurélien Bélanger; M. E.-C. Desormeaux, secrétaire-trésorier de la Commission des écoles séparées; M. Roch Aubry, visiteur des Ecoles Normales, représentant M. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique; M. Joseph Bradette, député fédéral de Cochrane; M. J. Habel, député provincial; M. Albion Jetté, représentant Dupuis Frères.

Les armes du nouvel évêque

Description des Armes de Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau:

D'azur à trois losanges de sable posés sur une barre onnée d'argent, accompagnés à dextre d'une étoile rayonnante d'or et, à senestre, d'un croc de charrieur aussi d'or.

La partie parlante des armes est: trois losanges noirs représentant le charbon. Bande ondulée représentant l'eau. L'autre partie explique sa devise: "Ad Augusta per Augusta".

L'étoile: "A noble but".

La charrieur: "Par dur labour".

Banquet et réception

Cet après-midi, à 1 heure, il y a eu banquet à l'Université d'Ottawa, et, après le banquet, réception à l'archevêché en l'honneur du nouvel évêque.

Les barons de l'opinion

Le Dr Lerner affirme que le gouvernement devrait contrôler la radio et les journaux, et détruire la puissance des barons de l'opinion qui modèlent l'opinion publique dans le sens de leurs intérêts privés.

Geneva Park, Lac Couchiching, Ont., 15 (CP) — Le Dr Max Lerner, professeur de sciences politiques au Williams College, Williamstown, Massachusetts, a déclaré hier soir que les journaux et la radio devraient être sous le contrôle gouvernemental.

Il a déclaré que la "prétendue liberté de la presse" et que la prétendue "liberté de parole" avaient permis aux gros intérêts de contrôler les journaux et la radio, aux Etats-Unis, à tout le moins, et d'échapper à la réglementation d'Etat qui régit les autres industries.

De cette façon, les puissances de propagande ont réussi à former l'opinion de façon à aider leurs propres intérêts au lieu de l'intérêt public.

Le problème essentiel de l'opinion publique dans une démocratie est de savoir comment réduire les barons de l'opinion.

M. Lerner, est ancien éditeur du journal The Nation, propose deux formes de réglementation. Le gouvernement pourrait ériger lui-même des stations émettrices, et financer des coopératives qui possèderaient des journaux. Il cite comme exemple du pouvoir néfaste des barons de l'opinion, le cas du New Deal aux Etats-Unis. Ce dernier n'a jamais été exposé comme il le devrait, et il sera défilé en 1940, parce que les barons de l'opinion ne veulent pas que le New Deal passe.

Les barons de l'opinion vont employer les mêmes méthodes aussi longtemps qu'ils le pourront, mais quand elles viendront à manquer, alors on sabotera la machine du contrôle majoritaire et on s'en ira au fascisme. On suit en Amérique du Nord à peu près l'évolution de l'Allemagne avant Hitler.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

EN VACANCES

faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada

1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

Etats-Unis

1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque ou par mandat, au "Devoir" Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements). On n'accepte pas d'abonnements par téléphone.



Au "Catholic Charities"

Le Dr L.-P. NELLIGAN, président général de la prochaine campagne annuelle de la "Fédération of Catholic Charities", qui aura lieu, cette année, vers le 15 novembre, sous le patronage de S. Ex. Mgr Gauthier.

A Verdun

M. Ferland s'en prend à l'échevin Dorais à l'issue d'une séance du conseil

M. Hervé Ferland, ancien maire de Verdun, a causé quelque sensation après la séance du conseil municipal de cette ville hier soir. Comme le conseil venait d'adopter sa séance, M. Ferland a avancé vers l'estrade et a vivement critiqué l'échevin René Dorais.

Au cours de la séance deux projets avaient été proposés par les échevins partisans de M. Ferland, et les deux fois le vote avait été de 4 à 4, les propositions étant rejetées par le vote du maire, M. Wilson. Dans les deux cas M. Dorais avait voté avec le groupe Wilson, comme il a fait depuis son élection.

La première de ces propositions était une demande de M. Ferland pour se servir de la salle de l'hôtel de ville pour tenir une assemblée publique en vue de discuter de politique municipale, provinciale et fédérale. Le comité exécutif avait recommandé que la requête fut rejetée. MM. Gauthier, Lalonde, Brown et Dorais ont voté contre la demande, et MM. Sainte-Marie, Bombardier, Duquette et Saurrah ont voté pour.

M. Wilson a décidé de rejeter la requête de M. Ferland, conformément à la recommandation de l'exécutif.

A l'article des affaires nouvelles, M. Sainte-Marie a suggéré que l'on engage huit nouveaux constables afin d'augmenter les effectifs de la police municipale. Le vote fut de 11 contre 4, l'article fut rejeté.

M. Ferland a attendu que l'assemblée eût été déclarée close, puis s'est avancé vers l'estrade où se trouvent les membres du conseil, et il a adressé à voix forte à M. Dorais, qui était debout et se préparait à quitter la salle, des propos assez vifs. M. Dorais ne s'en est pas occupé.

Le directeur de la police municipale, M. Dubeau, était dans la salle. Accompagné de deux constables il s'est avancé vers M. Ferland, et celui-ci s'est alors dirigé vers la porte de l'édifice; pendant ce trajet il a dit aux gens qu'il se trouvait là, tenant à parler puisque l'assemblée était terminée.

Le conseil a disposé au cours de la séance de plusieurs questions de routine. Une offre de la salle des vétérans au prix de \$15,000 a été retournée au comité pour plus ample étude.

Les livres

Un roman-fleuve touche à sa fin

Le huitième et dernier ouvrage de Roger Martin du Gard de la série des "Thibault" — "Epilogue"

Paris, 15 (P.G. Havas). — Un roman-fleuve, l'un des premiers du genre moderne, touche à sa fin. "Epilogue", tel sera le titre de la dernière série de la grande histoire des "Thibault", de Roger Martin du Gard, ce roman d'une famille que l'on pensait devoir se prolonger jusqu'à nos jours. Il n'en est rien.

Déjà avec "Eté 1914" on sentait que l'auteur qui venait d'obtenir le prix Nobel estimait le destin de ses héros achevé avec la fin héroïque et idéaliste de son jeune héros lors du début de la Grande Guerre. De ce jour, Martin du Gard renonçait à continuer longtemps après cette "Mort du fils" qui donnait une si émouvante réplique à "La mort du père". Des Antilles, ce romancier vient d'envoyer la huitième et dernière série d'un ouvrage commencé il y a vingt ans. "Epilogue" ne veut pas dire qu'il y aura une conclusion à cette grande fresque. Au contraire, la vie continue, mais il ne semble pas que Roger Martin du Gard soit disposé à reprendre de sitôt une œuvre d'une telle haleine. Il écrira sans doute des livres alertes et légers dont il a déjà réuni le plan et des matériaux dans ses archives et notamment de petites pièces de théâtre.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies aériennes, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, paquebots, chemins de fer, autobus, etc. Téléphone: BELAIR 3361

Faits divers

Un élève du collège Brébeuf se noie en Ontario

Sturgeon-Falls, Ont., 15 (C.P.) — René Fournier, 18 ans, fils de M. Victor-A. Fournier, 860, avenue Dunlop, Outremont, Qué., s'est noyé dimanche dans le lac Nipissing, près de Sturgeon-Falls, lorsque l'embarcation dans laquelle il était à chaviré. Les camarades du jeune Fournier, Denise Lavigne, de Montréal, Jacqueline et Guy Aubry, de Sturgeon-Falls, ont pu le sauver.

La victime, René Fournier, était élève du collège Jean-de-Brébeuf, dirigé par les PP. Jésuites. Il était le fils de M. Victor-A. Fournier, ingénieur civil attaché à la compagnie de construction Danseur, Limitée. On apprend que le jeune Fournier avait quitté Montréal il y a deux semaines, en compagnie de Denise Lavigne et de la mère de celle-ci, pour une courte vacance à Sturgeon-Falls. Le jeune collègue devait revenir cette semaine.

Survivent à René Fournier, outre son père et sa mère, une sœur Cécile et trois frères, Gaston, Guy et Victor. Les funérailles auront lieu à Outremont.

Noyade dans le lac Raymond

St-Jérôme, 15. — Le Dr J.-G. Latour, de St-Jérôme, coroner du district de Terrebonne, a rendu un verdict de mort accidentelle, dans le cas de Zénon Lesage, 32 ans, 1008 avenue de l'Eglise, Verdun, qui s'est noyé, dimanche soir dans le lac Raymond, à Val-Morin, au cours d'une baignade.

Le corps d'un bébé trouvé dans le canal

On a trouvé, dans le canal Chamblay, à Chambly, le corps d'un bébé de 9 ans, Donald Marcl, qui était disparu de la demeure de ses parents, à Chambly-Bassin, depuis samedi. La police pense que l'enfant s'est noyé en se baignant.

Enfant grièvement blessé

Evangeline Normandin, enfant de 3 ans, 6371 rue De Gaspé, souffre de blessures très graves à l'hôpital Ste-Justine, après avoir été renversée par un camion, non loin du domicile de ses parents. On craint que l'enfant ne se soit fracturé le crâne et le bassin.

Trois mois de prison pour la femme Séguin

L'Original, Ont., 15 (C. P.). — Ida Séguin, âgée de 65 ans, d'Ottawa, a été condamnée par le magistrat Raoul Labrosse à trois mois d'emprisonnement pour avoir abandonné un enfant sur le pas d'une porte à Hawkesbury, le 18 juillet dernier.

Jean Portelance, âgé de 21 ans, de Hull, qui s'avoua coupable du même délit, a été condamné au temps passé en prison.

Cycliste blessé

Nick Marcolis, jeune cycliste de 26 ans, 7015, Christophe-Colomb, souffre d'un traumatisme crânien, à la suite d'une collision entre un tramway et la bicyclette qu'il pilotait. L'accident s'est produit à l'angle des rues Davidson et Hochelaga et le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Fillette frappée par une auto

Suzanne Bibeau, 5 ans, 5266, rue Chambord, a été frappée par une auto en traversant la chaussée en face de la demeure de ses parents. Elle a été transportée à Ste-Justine, où l'on a constaté qu'elle souffrait de plaies contuses au cuir chevelu, ainsi que d'érosions à la jambe droite.

Mort subite

W.-J. Taucher, 58 ans, 2391, rue Courcelle, est décédé subitement, dans un taxi. Il s'était senti malade et se faisait conduire chez un médecin domicilié rue Sainte-Anne, à Sainte-Anne de Bellevue. Le corps a été transporté à la morgue de Montréal pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

Vieillard blessé

M. Edward Gibbons, 70 ans, 8565, Lumsden, a été renversé par une auto en traversant la chaussée, en face du numéro 551 est, boulevard Crémazie. On l'a transporté à St-Luc, où les autorités ont déclaré qu'il avait la cuisse droite fracturée.

Chute sur le trottoir

M. Georges Parent, 69 ans, 9, ouest, Craig, a reçu des blessures à la cuisse droite en tombant sur le trottoir. L'accident s'est produit à l'angle des rues Vitré et Saint-Dominique et le sexagénaire a été transporté à l'hôpital Saint-Luc.

Verdicts d'accidents

Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus hier dans le cas de Harry Clayton, 23 ans, de Dorval, noyé samedi après-midi, en se baignant dans le lac Saint-Louis, et Jean Parenteau, 14 ans, 6641, Châteaubriand, qui s'est aussi noyé, samedi après-midi, en se baignant à Saint-François-de-Sales.

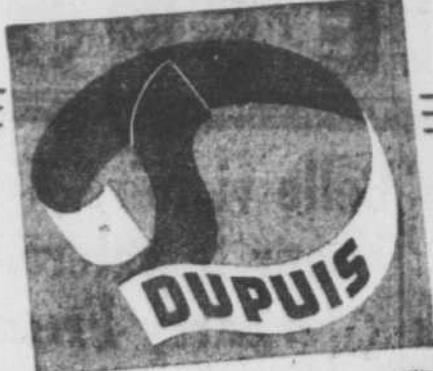
Le crâne ouvert par un piquet de clôture

Québec, 15. — (DNC) — Une jeune fille a eu, hier soir, le crâne ouvert par un piquet de la clôture ou alla s'abîmer la voiture conduite par son cousin. La victime, Mlle Laurette Dumas, âgée de dix-huit ans, fille de M. Albert Dumas, de St-Ludger, a succombé une heure après avoir reçu son horrible blessure. L'accident est survenu sur la route Lambton-St-Sébastien, comté de Frontenac, à moins de deux milles de ce dernier village. L'auto conduite par M. Laurent Dumas, cousin de la victime, filait vers St-Sébastien lorsque le conducteur a perdu subitement le contrôle. La voiture roula dans le fossé et fut lancée sur la clôture d'un champ voisin.

Par un hasard tragique, un pieu aigu pénétra par la fenêtre du côté droit où avait pris place Mlle Laurette Dumas et lui défonça le crâne.

HEURES D'AFFAIRES:

9 A.M. à 5.30 P.M.



MALLES

pour le pensionnat

Environ 34" x 19" x 18"

Elles sont robustes et destinées aux dures manutentions. MERCEDE

4.95

Fabrication solide en bois, dessus en métal laqué bleu ou marron. Intérieur avec châssis à division. Extérieur renforcé de 3 lattes de bois franc vernies, sur le dessus, et une sur le devant.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Servez-vous des

COUPONS-DUPUIS

pour acheter ce qu'il vous faut pour vacances et "fins de semaine" et conserver votre argent pour vos frais de voyage.

20% DE DEPOT 4 MOIS pour PAYER (léger supplément)

Renseignements fournis au bureau des comptes-coupons — 6ème étage.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.



EXAMEN DE LA VUE

J. O. Giroux, O.D.

Membre de l'A.E.P.O. de Paris.

Optométriste-Opticien diplômé

A. Philie, I. Rodrigue, J. Morin, J.-P. Marchand.

Optométristes et opticiens adjoints.

Spécialistes en ajustement de lunettes

BUREAUX DE CONSULTATIONS CHEZ Dupuis Frères MONTREAL

Explosion à la "Canadian Tube"

Trois hommes ont reçu des brûlures graves la nuit dernière à la suite d'une explosion survenue vers 1 h. 30 du matin à l'usine de la "Canadian Tube and Steel Products, Limited", 5765, rue Hamilton, à Ville-Marie. Cette explosion est survenue dans la fonderie de l'usine, dans une fournaise qui servait à la fonte du fer.

Les personnes blessées sont un contremaître et deux manoeuvres. Le contremaître, qui s'est infligé de très graves brûlures, a été transporté à l'hôpital de l'Ouest de Montréal, de même qu'un manoeuvre, lequel est toutefois moins gravement blessé. Le troisième blessé a été pansé sur place.

"Cyrano" jeudi soir

Rappelons que c'est le jeudi soir 17 août, au chalet de la montagne, que le MRT français donnera sa représentation de *Cyrano de Bergerac*, de Rostand, qui promet d'être le plus éclatant spectacle de toute la saison.

Pour informations, s'adresser au MRT français, 1461, avenue Union. Tél.: MA. 3937.

Le jour d'action de grâces aux Etats-Unis

New-York, 15 (AP) — La décision du président Roosevelt d'avancer d'une semaine la date du Jour d'actions de grâces, a provoqué des louanges et des critiques. Le jour d'actions de grâces sera le 23 novembre au lieu du 30.

Les gens du football qui jouent leurs grandes parties le 30 novembre, ne sont pas contents.

Embassy RARE OLD LIQUEUR WHISKY

Mélangé et embouteillé au Canada 13 oz. \$1.20 — 25 oz. \$2.20 — 40 oz. \$3.50

L'encyclique de Pie XII

Cité du Vatican, 15. (A.P.) — Dans les milieux du Vatican on dit aujourd'hui que Sa Sainteté a décidé de différer la publication de son encyclique d'un mois. Elle devait paraître aujourd'hui. Elle sera publiée désormais en septembre ou en octobre.

"... Ce livre si plein, si hardi..."

(Lionel Groulx)

Le "Canada d'aujourd'hui", du professeur F.-R. Scott

C'est par ses mots que M. l'abbé Lionel Groulx clôt, dans la livraison de juin de l'"Action Nationale", une étude critique du récent livre de M. le professeur F. R. Scott, le "Canada d'aujourd'hui", traduction française intégrale de la deuxième édition de "Canada today", parue il y a quelques mois.

Après avoir parlé d'un "livre aussi dense", noté le caractère réaliste et objectif des analyses que fait M. Scott de la situation du Canada en maints domaines, M. l'abbé Groulx écrit: "N'était le sujet si engageant, avec quel plaisir on lirait les chapitres consacrés par M. Scott à notre politique militaire, les plus nets de l'ouvrage. D'une main vigoureuse, il balaye tous les épouvantails des impérialistes et des "participationnistes": épouvantails d'agressions possibles du côté de l'Asie ou du côté de l'Europe, épouvantails ou prétextes d'un commerce en péril. Si M. Scott l'avait osé, il aurait pu écrire qu'à l'heure actuelle le Canada ne compte qu'un véritable agresseur: l'impérialisme anglais".

Vers la fin de son étude, concise mais fouillée, du livre de M. Scott, l'abbé Groulx conclut: "En écrivant son ouvrage, M. Scott a pu se rendre compte combien il est peu digne de la plupart des points de vue canadiens-français. Et dire que ce livre est tel qu'on en souhaiterait de cette sorte en langue française".

Paru en français aux éditions du "Devoir", un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec table et index analytique et quelques diagrammes, le volume se vend \$1. l'unité franco, à notre service de librairie, ainsi que dans les bonnes librairies de la province.

Croisières AUBAINES

DANS LE GOLFE